78e ANNÉE – N° 405 – JUIN 2006 – 1,83 €

LES VOLONTAIRES

ORGANE DE LA « FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES »
(1914-1918, 1939-1945, RÉSISTANCE, T.O.E., A.F.N. ET MISSIONS EXTÉRIEURES),
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ MAGINOT-GR2, AFFILIÉE À L'U.F.A.C.
Créée en 1919 (JO n° 23 du 24/01/1919) Reconnue d'utilité publique (Décret du 29 mars 1960, JO du 02/04/1960)

SIÈGE SOCIAL : **9, rue de Mazagran, 75010 PARIS** - Tél. : 01 47 70 01 69 - Fax : 01 45 23 08 38 - C.C.P. : 1315.89 M PARIS
ADRESSE POSTALE : F.N.C.V. - B.P. 33 - 75462 PARIS CEDEX 10 – www.fncv.com – Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h.

GROUPER LES HOMMES ET LES FEMMES QUI VOLONTAIREMENT ONT OFFERT LEUR VIE POUR SAUVEGARDER LES DROITS ET LA LIBERTÉ DE LEUR PATRIE ET SACRIFIE, DÉLIBÉRÉMENT, LEURS INTERÊTS PERSONNELS À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Congrès National Strasbourg 2006

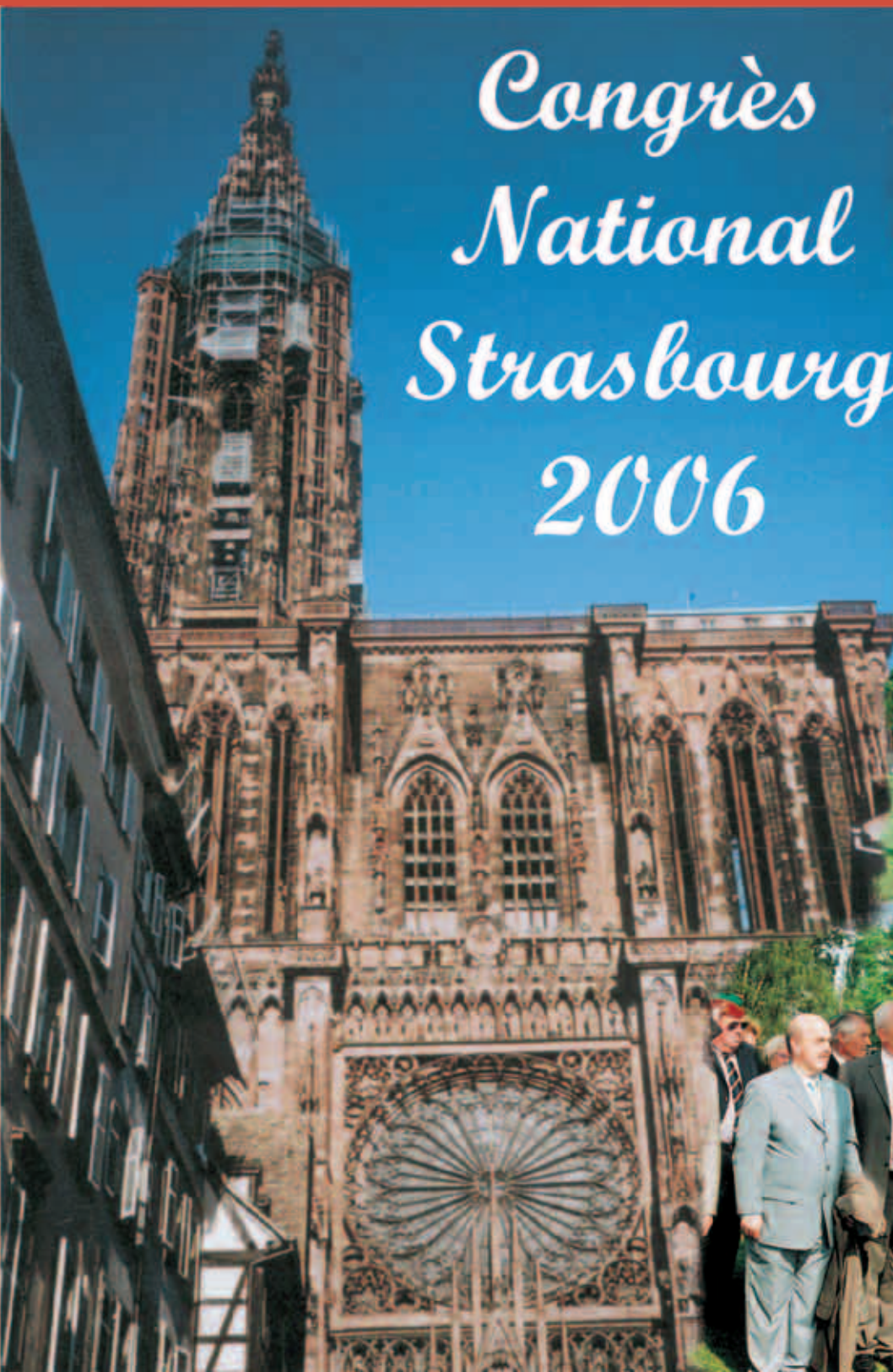

LA NÉCROPOLE NATIONALE DE STRASBOURG-CRONENBOURG

Créé en 1872 pour recevoir les restes mortels des militaires de la garnison, des fonctionnaires et de leur famille, le cimetière de Cronenbourg était, avant la guerre 1914-1918, propriété de l'Etat allemand.

Le règlement des inhumations était basé sur celui des cimetières communaux ; c'est pourquoi, il existait des sépultures de droit commun, des concessions temporaires et des concessions perpétuelles cédées moyennant un prix déterminé et payées à l'Etat allemand.

A la fin de la Première Guerre mondiale, le terrain de ce cimetière est devenu propriété de l'Etat français. La gestion devait en être confiée au ministère de la Guerre en vertu de l'article 56 du Traité de Versailles et, dans la partie non occupée, ont été inhumés des militaires français, alliés et allemands tués au cours de ce conflit.

De ce fait, "l'ensemble du cimetière formait deux parties distinctes : l'une pour les militaires de la Grande Guerre, l'autre regroupant les tombes des familles de militaires et de fonctionnaires décédés avant le déclenchement des hostilités.

Au titre de ce conflit, il abrite les restes de 388 Français, 1834. Allemands, 14 Britanniques, 149 Russes et 5 Serbes. A la suite des

combats de 1944-1945, l'autorité militaire française a fait disparaître par transfert dans les cimetières civils la majeure partie des tombes civiles allemandes remontant à une période antérieure à 1914-1918 pour réinhumer à ces emplacements les militaires français, alliés et allemands tombés lors des combats pour la libération de Strasbourg.

Il a recueilli dans ce cadre les restes de 2008 Français, 1032 Allemands, 14 Britanniques, 7 Polonais, 8 Yougoslaves et 1 Néerlandais.

De plus, il abrite également le corps d'un militaire français tué au Liban en 1986. Les principaux aménagements, postérieurs à 1918, ont eu lieu au cours de la période 1920-1925, en 1934 et en 1936 par regroupement de corps inhumés dans plusieurs cimetières du département du Bas-Rhin. En 1948-1949, il a été cimetière de regroupement pour les corps exhumés dans le département (militaires tombés en 1949, 2° DB en 1944-1945, résistants du réseau Alliance, etc...). Plusieurs aménagements successifs ont eu lieu en 1964, en 1967 et en 1969 par regroupement et aménagement de sépultures.

Présentant la particularité d'abriter de nombreuses sépultures françaises et allemandes, les travaux de rénovation complète, terminés en 1998, ont été réalisés en coopération étroite entre les services techniques du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et ceux du Volksbund deutsche Kriegsgraberfürsorge (VdK) et ce, grâce à un important concours financier de la part du Souvenir Français. En outre, dans le cadre de cette coopération, les travaux d'engazonnement ont été réalisés par des éléments de la Brigade franco-allemande.

Parmi quelques sépultures remarquables, le cimetière national de Strasbourg Cronenbourg abrite celle du général von Vietinghoff, commandant de la place de Strasbourg, mort en 1917, et celle du révérend père J.-B. Houchet, aumônier de la 2°DB, mort pour la France le 23 novembre 1944 devant le pont de Kehl.

Le 30 mars 1999, l'inauguration du site rénové a eu lieu en présence de M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Extrait des Chemins de la Mémoire - Mars 1999

Président fédéral, Directeur de la Publication : Jacques Gagniard • Président délégué : Jacques Potaschmann
Vice-présidents : Jean Audic, Jean Forestier, Lucien Thibaut
Secrétaire général : André Armengau • Trésorier général : Max Flanquart
Secrétaire administrative : Marie-Ange Garsztka

Le directeur de la publication : Monsieur Jacques GAGNIARD • Imprimerie Nouvelle - Société Angevin - 12, rue de Bellune - 79000 NIORT • N° Commission Paritaire : 1343 D 73

LE MOT DU PRÉSIDENT

A la lumière d'un récent voyage aux Etats-Unis où se célébrait le 225ème anniversaire de l'intervention française au profit des « Insurgents » en lutte contre l'occupant anglais, j'ai pu constater combien le sentiment patriotique et le respect de l'emblème national était fortement ancré dans toutes les couches de la population.

En effet, quelles que soient les opinions des américains sur la nécessité d'intervenir en Irak, tout s'efface devant le devoir fondamental d'être solidaire avec l'armée des Etats-Unis.

Ainsi, toutes les portes des maisons où un membre de la famille combat en Irak portent un signe distinctif aux couleurs nationales. Il en est de même à l'arrière de chaque voiture où un ruban adhésif signale et rappelle le souvenir d'un mari ou d'un frère en « missions extérieures ». Belle leçon de patriotisme et de respect du drapeau !

La France est-elle prête à adopter un comportement similaire à l'égard de nos militaires présents en Afghanistan, en Côte d'ivoire ou au Kosovo et à leur rendre ostensiblement l'hommage qu'ils méritent ?

Et pourtant nous parvenons à arborer nos trois couleurs et à pavoiser à l'excès pour une équipe nationale de football qui gagne ! Pourquoi les français sont-ils aussi frileux quand il s'agit de rendre hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la France aussi bien qu'à ceux actuellement engagés à la défendre au péril de leur vie ? C'est un sujet de réflexion qui ne peut laisser froid un combattant volontaire. Il pourrait, à juste titre, être proposé à l'ordre du jour de chaque commission départementale de la Mémoire à laquelle la FNCV est très souvent associée.

En mai dernier, le congrès national et les deux conseils d'administration qui l'ont encadré ont mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts entrepris par la majorité des présidents de section pour « ne pas subir » et s'orienter résolument vers un avenir, difficile certes, mais préservant le passé et privilégiant l'esprit du volontariat.

SOMMAIRE

- La nécropole de Cronenbourg 2
- Le mot du président 3
- Congrès national - Conseil d'administration du 2 mai 4
- Assemblée générale annuelle 1ère séance 6
- Conseil d'administration du 3 mai 2006 10
- Séance de clôture du congrès 2006 12
- La FNCV vous informe 14
- Dijon - Mémorial aux anciens d'Indochine 16
- Heures claires - Heures sombres 17
- Hommage au général Albert-Charles Meyer 18
- Témoignages - Première bombe atomique 20
- Vie des Sections 21
- Cérémonie à la nécropole de Cronenbourg 39
- Images du Congrès 2006 40

CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRAL

DU 2 MAI 2006

Administrateurs titulaires présents (20) : André ARMENGAU, Jean AUDIC, Alain BATAILLON DEBES, Lucien BUTIN, Pierre CERUTTI, Jacques CHAURIN, Gérard CLAMENS, Jacques FERCOQ, Max FLANQUART, Jacques GAGNIARD, Jean GERBIER, Joseph GIRARD, François GOETZ, Paulette LEVALLEUR, Gérard MANGIN, André MARSOT, Jacques POTASCHMANN, Jacques SCHALLER, Lucien THIBAUT et Daniel TOLDO.

Administrateurs titulaires représentés (9) : Jean-Claude ADRIAN, Jean BARVEC, André BERARDET, Jean FORESTIER, Paul GROUBET, Roland PALLATIN, Maurice SANSPEUR, Jean-Baptiste SCELLES et Jacques VIEL.

Administrateurs honoraires excusés : Jean BARRAUD, Yves KUNZ, Jean-Jacques LE CORRE, Georges LE POITTEVIN, Jean MONIOT, Philippe PINCHON, Yves SANCHEZ et Raymond THIEBAULT.

Sur les 35 administrateurs titulaires, 20 sont présents et 9 représentés.

Les conditions de l'article 6 des statuts sont remplies : le conseil peut délibérer valablement.

* * *

Après répartition des pouvoirs par le président-délégué Jacques POTASCHMANN, le président fédéral, Jacques GAGNIARD, ouvre la séance du second conseil d'administration de l'année à 14 H 30, et souhaite la bienvenue aux administrateurs présents qui ont fait le déplacement jusqu'à Hoenheim :

Il précise que la séance du conseil d'administration va être relativement courte. Elle a pour but de rappeler au conseil les grandes lignes de l'assemblée générale qui va suivre, les points essentiels étant de présenter à l'assemblée l'état de la Fédération et ses perspectives d'avenir et de soumettre au vote de l'assemblée la révision de nos statuts ainsi que la modification du règlement intérieur.

Le président fait observer un moment de recueillement à la mémoire de tous les disparus de la Fédération qui a malheureusement enregistré 72 décès depuis le 1er janvier 2006.

Conseil d'administration du 2 mai *(photo LEVALLEUR)*

Puis le secrétaire général, André ARMENGAU. rappelle l'ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1er mars 2006 :

André ARMENGAU souligne que ce procès-verbal a été adressé à tous les administrateurs avec les documents du congrès et a été publié dans « Les Volontaires » de mars 2006.

Ceux-ci ont donc eu largement le temps d'en prendre connaissance.

Aucune observation n'étant présentée, il est adopté à l'unanimité.

2 - Présentation des résultats comptables depuis le 1er janvier 2006 :

Le trésorier fédéral Max FLANQUART fait le point des résultats comptables 2006, arrêtés au 30 avril dernier. *« Lors du dernier conseil d'administration, j'étais un peu anxieux du fait du retard d'encaissement des cotisations et des débits internes. Heureusement, les présidents de section ont été raisonnables et ont entendu mon appel. Beaucoup m'ont dit qu'ils pensaient avoir jusqu'à la fin de l'année pour régler leurs cotisation. Je leur ai posé la question de savoir comment je faisais tourner la boutique sans cotisations et j'ai ajouté que, s'ils le souhaitaient, je pouvais attendre la fin d'année pour envoyer les journaux à leurs adhérents… »*

Jacques GAGNIARD précise un point important de l'intervention du trésorier général à savoir que les sections départementales, représentées par leur trésorier, doivent verser, au plus tôt dans l'année, les cotisations de leurs membres afin que le siège fédéral ne soit pas obligé, pour assurer son fonctionnement, d'aller puiser dans ses réserves pour faire une avance de trésorerie superflue.

3 - Approbation des modifications des statuts et du règlement intérieur :

Max FLANQUART, coiffant la casquette de président de la commission chargée d'étudier les modifications à apporter aux statuts et règlement intérieur, rappelle que cette commission a été créée en octobre 2004, à l'occasion du séminaire des présidents, et qu'elle est composée de Jean FORESTIER, Lucien THIBAUT, Maurice SANSPEUR et André ARMENGAU, membre de droit en sa qualité de secrétaire général.

Il annonce que les modifications qu'il souhaiterait apporter aux statuts et règlement intérieur ont été expédiées à tous les administrateurs titulaires.

Ces documents tiennent compte des propositions qui ont été faites lors du conseil d'administration qui s'est tenu à Neuvy-sur-Barangeon à l'occasion du séminaire 2005 et des observations per-

(suite page 5)

Conseil d'administration fédéral du 2 mai 2006 *(suite)*

tinentes de quelques responsables, à savoir : François GOETZ, Daniel TOLDO, François BUTEAU, Jean-Jacques LE CORRE et Alain BATAILLON DEBES.

André ARMENGAU souligne que ces documents ont été sérieusement « toilettés » en fonction d'une publication récente de la Direction des Journaux Officiels qui a actualisé les statuts des associations d'intérêt général et reconnues d'utilité publique à compter du 1er janvier 2005, compte tenu des textes réglementaires publiés depuis la précédente rédaction qui remontait à l'après-guerre.

Le secrétaire général ajoute que les associations reconnues d'utilité publique ont obligation de soumettre au ministère de l'Intérieur leurs statuts et règlement intérieur, les modifications apportées ne rentrant en application qu'après accord du ministre.

Autrement dit, il ne s'agit pas de vouloir tout changer mais de modifier seulement ce qui n'est plus en adéquation avec la réglementation actuellement en vigueur, de telle manière que l'accord du ministère de l'Intérieur ne pose aucun problème.

Jacques GAGNIARD passe au vote de ces documents qui sont adoptés à l'unanimité des voix. Ils seront donc soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui suit.

4 - Augmentation de la cotisation 2007 et des frais de déplacements :

Jacques GAGNIARD informe les administrateurs que le taux d'indemnités kilométriques est passé à 0,279 € au lieu de 0,274 €, selon le barème 2006 de l'administration fiscale.

Le remboursement de ces frais intervient par exemple pour les déplacements des personnes habilitées à représenter le bureau fédéral lors des assemblées départementales, lors des déplacements aux réunions des associations amies, lorsque président et le trésorier viennent travailler à Paris ou encore ceux du porte-drapeau national. Les frais d'hôtel et de restaurants restant inchangés.

André ARMENGAU précise que les frais de déplacement des membres du bureau fédéral engendrés par les déplacements lors des réunions de conseil d'administration, de congrès ou de séminaire, sont à la charge des intéressés eux-mêmes.

Le trésorier fédéral, prenant la parole, demande à ce que le prix de l'abonnement au journal « Les Volontaires » passe de 6 à 8 euros par an, ce qui porterait la cotisation annuelle de 20 à 22 euros.

Cette augmentation n'est pas faite pour conforter la gestion courante de la Fédération qui se révèle pourtant tendue, le nombre de cotisants étant en constante régression.

Il s'agit de faire face aux augmentations importantes des frais de réalisation et d'expédition de notre journal.

Par ailleurs, depuis le passage à l'euro nous n'avions pas réévalué le montant de la cotisation qui reste, comparativement à celle des autres associations du monde combattant, l'une des moins élevées.

André ARMENGAU précise que, jusqu'à ce jour, nous bénéficions d'un tarif postal préférentiel pour la diffusion de notre revue trimestrielle avec un numéro d'inscription à la CPPAP à titre permanent.

Par suite d'un changement de la réglementation intervenue il y a maintenant quelques années, on a supprimé ce tarif permanent aux associations qui en bénéficiaient, ce qui nous oblige à faire une nouvelle demande d'agrément tous les cinq ans.

Or, le dossier que nous avons établi cette année a été présenté avec un journal qui ne correspond pas à l'esprit de cette commission.

Pour obtenir ce tarif, il faut consacrer au minimum 50 % de notre publication à des sujets d'ordre général. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Nous sommes à 65 ou 70 % d'articles consacrés à nos propres activités, d'où certainement un rejet probable du tarif préférentiel qui nous était jusqu'à présent consenti. Si tel est le cas, on devrait pouvoir obtenir un tarif préférentiel de la Poste mais qui, de toute façon, nous coûtera près de 800 € supplémentaires par trimestre.

Après diverses interventions, l'augmentation de deux euros des cotisations à partir de 2007 est votée à l'unanimité du conseil moins une abstention.

5 - Récompenses :

André ARMENGAU soumet au conseil les demandes de médailles d'or reçues au siège fédéral à l'intention de : Jeannine DELFOSSE, Natacha CHAVE, Maurice DECQ, Jean CRALMAZOU et Louis CRIAUD.

Après délibérations, ces cinq médailles d'or sont attribuées à l'unanimité des voix.

6 - Passage à l'honorariat d'un administrateur :

Le président national, au nom du comité directeur, demande l'approbation des administrateurs pour décerner l'honorariat de son poste de vice-président national à Maurice SANSPEUR, dont le mandat arrive à échéance et qui n'a pas souhaité se représenter pour raison de santé. Cette proposition est votée à l'unanimité.

7 - Questions diverses :

Le président GAGNIARD fait le point sur l'avancement de la requête concernant l'attribution de la croix de combattant volontaire pour les anciens des missions extérieures qui a fait l'objet d'un article dans notre précédent numéro du journal « Les Volontaires ».

Cela reste donc l'objectif premier de la Fédération et le président fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire avancer le dossier. André ARMENGAU vient de faire le point sur toutes les questions et réponses posées par les parlementaires, qu'ils soient sénateurs ou députés depuis la première réponse positive donnée par le ministre de la Défense, au sénateur HYEST en janvier 2004.

Le temps nous étant compté, les questions diverses des administrateurs sont reportées à la deuxième séance du conseil d'administration.

Le président national clôture la séance à 16 H 20 et invite les administrateurs à se rendre dans la salle adjacente pour la première assemblée générale 2006.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Première séance - Hoenheim, 2 mai 2006

L'ordre du jour de l'assemblée générale 2006 de la Fédération nationale des combattants volontaires, réunie dans les locaux de la mairie d'Hoenheim (Bas-Rhin), avait été arrêté au conseil d'administration du 1er mars 2006.

L'appel des membres et des sections a commencé à 16 H 30.

La constitution de l'assemblée générale, communiquée à tous les participants, comprend 91 sections ou associations, avec 233 voix, et 32 administrateurs titulaires ou honoraires, non présidents de section, avec 32 voix : soit un total de 265 voix pour 6 676 cotisants au 31 décembre 2005.

Sont présents ou représentés : 57 sections ou associations pour 171 voix et 21 administrateurs titulaires ou honoraires, non présidents de section, pour 21 voix, soit un total de 192 voix sur 265.

Le président délégué répartit les pouvoirs reçus au bureau fédéral entre tous les administrateurs et présidents de section présents.

* * *

Le président Jacques GAGNIARD ouvre la séance à 16 H 40, souhaite la bienvenue aux congressistes et leur demande d'observer un moment de silence en mémoire des compagnons disparus, avec une pensée particulière pour les 72 membres décédés depuis le 1er janvier 2006.

Jacques POTASCHMANN, président délégué national et organisateur de ce congrès, souhaite la bienvenue à tous les congressistes. Il remercie la commune de l'avoir soutenu et de lui avoir apporté une aide logistique pour que tout se passe au mieux. Puis il donne des consignes sur le déroulement de nos travaux et des cérémonies officielles qui auront lieu le lendemain.

Le président GAGNIARD reprend la parole et remercie Jacques POTASCHMANN d'avoir accepté, pour la troisième fois, la lourde charge d'organiser notre congrès national, son épouse Jeanne qui a été très sollicitée, ainsi que tous les membres de sa section de l'aide qu'ils leur ont apportée.

« Il faut bien être conscient, lors de cette assemblée 2006, que le monde change. Le monde combattant n'échappe pas aux changements. On a vécu une longue période de paix, fort heureusement, et cette période fait que la ressource du monde combattant, si on veut employer ce terme de marketing, a été marqué par une coupure de 25 ans.

Ce n'est qu'après le début des premiers engagements militaires en « opérations extérieures » (OPEX) que nous avons généré une nouvelle famille de combattants. Soyons conscients que les plus anciens de cette nouvelle génération sont des hommes qui ont près de 50 ans et que les plus jeunes, ceux qui sont par exemple en Côte d'Ivoire, appartiennent à la génération de nos petits-enfants. Il faut donc en faire le constat et réfléchir à ce que doit et peut être leur avenir par rapport à nous et à l'inverse quelle doit être notre attitude vis-à-vis d'eux. Nous avons une devise à la Fédération, celle du maréchal de LATTRE : « ne pas subir ». Il n'est pas question, quel que soit notre âge, de subir. Il faut donc enchaîner nos actions et surmonter les obstacles, qui sont devant nous.

Dans ce sens, j'ai tenu personnellement à ce qu'il y ait demain, une cérémonie à la nécropole de Cronenbourg où sont enterrés les restes d'une très grande diversité de combattants, toutes confessions confondues morts, pour la France. Il y aura donc une cérémonie pluriconfessionnelle très simple et très courte, de telle sorte que les quatre cultes, catholique, protestant, israélite et musulman soient représentés. »

L'assemblée passe ensuite à l'ordre du jour.

1) Election du bureau de l'assemblée générale :

Les responsables du bureau fédéral présents sont désignés à l'unanimité par les congressistes pour constituer le bureau de l'assemblée générale, c'est-à-dire :

Président : Jacques GAGNIARD

Vice-président :
Jacques POTASCHMANN

Secrétaire : André ARMENGAU

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des 17 et 18 mai 2005 :

André ARMENGAU indique que le procès-verbal de cette assemblée générale a été publié dans le journal "Les Volontaires" de juin 2005 et propose donc de ne pas en donner lecture.

Aucune question ou observation n'étant formulée, on passe au vote.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Résultat du vote par correspondance pour le renouvellement du conseil d'administration :

Le président informe l'assemblée que jusqu'à présent, les membres du bureau de dépouillement de vote par correspondance des administrateurs du tiers sortant et des nouveaux candidats étaient élus en début de séance et devaient sortir de la salle pour aller faire leur travail qui durait parfois jusque tard dans la soirée, les empêchant d'assister aux travaux de l'assemblée. Aucun terme des statuts, n'empêchait de reprendre les membres élus lors du congrès 2005, à savoir Max FLANQUART et Jean AUDIC, et de les réunir à nouveau pour procéder au dépouillement 2006 une demi-journée **avant** le début de cette première séance.

Les enveloppes reçues au bureau fédéral ont donc été remises intactes ce matin à 9 H, au président de la commission qui a travaillé toute la matinée. Je passe donc la parole à son président, Max FLANQUART qui est en mesure de nous communiquer les résultats.

M. FLANQUART donne lecture du procès-verbal concernant le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

"*Mesdames, Messieurs, ont pris part au vote par correspondance 88 sections sur 91 pour 195 voix et 21 administrateurs titulaires ou honoraires non présidents de section sur 32 pour 21 voix, soit un total de 216 voix sur 265. Il y a eu 1 bulletin nul. Ont été élus ou réélus administrateurs pour un mandat de 3 ans* :

1 - Pierre CERUTTI	215 voix
Jacques POTASCHMANN	215
Jean-Baptiste SCELLES	215
4 - Etienne RAUJOUAN	214
Jacques VIEL	214
6 - Daniel CASTAGNOS	210
Gérard CLAMENS	210
8 - Daniel TOLDO	207
9 - Albert MEYER	204
Alexandre OGER	204
11 - Jean LE FEVRE	197
12 - Roland PALLATIN	196

Et pour deux ans, en remplacement d'un administrateur élu à l'assemblée générale du 17 mai 2005, renouvelable en 2008 :

13 - Colette GERARD 179 voix

4) Présentation du rapport moral de l'exercice 2005 :

André ARMENGAU, secrétaire général , donne lecture du rapport moral de l'exercice 2005.

(suite page 7)

RAPPORT MORAL 2005

En 2005, les effectifs de notre Fédération ont subi une nouvelle baisse passant de 6 889 adhérents au 31 décembre 2004 à 6 676 à la fin de l'année 2005, soit une différence de 245 adhérents. En effet, nous avons eu à déplorer 345 décès et 367 démissions ou radiations contre 467 adhésions nouvelles, soit un peu plus qu'en 2004, mais pas suffisamment pour compenser nos pertes.

Comme les années précédentes, la cruelle réalité des chiffres 2005 doit nous inciter à retrousser nos manches pour maintenir un courant d'adhésions suffisant afin d'enrayer autant que faire se peut cette spirale infernale.

Nous progressons tout de même dans ce sens : le recrutement de nos plus jeunes camarades a encore augmenté de 2,5 % en 2005, portant nos effectifs des missions extérieures à plus de 15 % de nouveaux adhérents, tandis que les anciens d'Indochine et d'AFN frôlent la barre des 50 %, avec très exactement un effectif cotisant de 48,82 %. Quant aux combattants volontaires de 1939-1945, les nouveaux venus représentent près de 35 % des effectifs recrutés en 2005. Une petite remarque : 7 % des adhésions ont été réalisées cette année par Internet, après visite de notre site.

Sur le plan de notre organisation, 2005 a été une année stable : pas de dissolution ni de création de section et peu de mouvements parmi nos dirigeants. Nous avons eu à déplorer le décès de trois présidents : Gérard SERMOISE dans l'Aisne, Jean DECRONAMBOURG pour le Maquis de Mazinghien et Albert TESSON dans le Nord ainsi que celui du général RISSO, membre de notre comité d'honneur, qui nous a quittés le 24 novembre 2005. Saluons en revanche l'arrivée de quatre nouveaux présidents : Roger-Max BUSSENIERS dans l'Aisne, Julien SACREZ dans les Ardennes, Jean QUILLARD pour les Hauts-de-Seine et Michel LASSELIN dans le Nord. Notons également la démission de Pierre PORTEJOIE en Vendée, non encore remplacé à ce jour. Au conseil d'administration fédéral, nous avons accueilli cinq nouveaux administrateurs : Jean-Baptiste SCELLES de la Drôme, Jean-Marie BARVEC du Finistère, André MARSOT de la Haute-Saône, Gérard MANGIN du Doubs et Jacques SCHALLER de la Seine-et-Marne.

Les congressistes à l'écoute *(photo LEVALLEUR)*

* * *

Au point de vue financier, notre situation a été satisfaisante en 2005 et notre ami Max FLANQUART, trésorier général, vous présentera tout à l'heure un bilan en équilibre, dégageant même un très léger excédent.

En matière de communication, la rédaction du journal « Les Volontaires » est assurée intégralement par le président Jacques GAGNIARD, assisté par un comité de rédaction et les membres du bureau directeur pour la correction, avec l'aide précieuse du président national honoraire François GOETZ. La présentation actuelle du journal satisfait pleinement nos adhérents et le président est fermement décidé à continuer sur sa lancée, en améliorant, autant que faire se peut, la qualité rédactionnelle, l'iconographie et la présentation des textes publiés.

Toujours pour ce qui est de la communication, saluons l'impressionnante progression des visites de notre site Internet : 34 000 connections ont été comptabilisées en 2005, soit 10 000 de plus que le cumul des visites des trois années précédentes. Nous le devons à notre administrateur fédéral Pierre CERUTTI, créateur et concepteur de ce site, qui a su réunir autour de lui une équipe performante où se mêlent le savoir-faire de notre webmestre Pierre JUSTIN et le travail de notre adhérent du Var Lucien GALEA, sans oublier les vérifications et contrôles exercés par le président Jacques GAGNIARD.

Pour conclure sur ce chapitre de la communication, n'oublions pas que « Les Volontaires » et le site Internet constituent les « vitrines » de la Fédération vis-à-vis, non seulement de nos adhérents, mais aussi des autorités civiles et militaires et du grand public. Nous devons tous nous sentir concernés et faire en sorte d'alimenter ces deux vecteurs de communication et de dialogue par des propositions d'articles ou d'informations propres à renforcer la notoriété de notre Association.

* * *

Comme les années précédentes, nos activités fédérales ont été marquées par le congrès national, le séminaire des présidents et le ravivage de la Flamme.

Remarquablement organisé par le lieutenant-colonel PIERQUIN, fondateur et président de la toute nouvelle section 31-05 du Nord de la Haute-Garonne, notre congrès national s'est tenu les 17, 18 et 19 mai à Toulouse et, plus précisément, au sein des installations sportives du Stade Toulousain, club ô combien célèbre dans le monde du rugby. Les conseils d'administration et les assemblées générales statutaires s'y sont déroulés dans d'excellentes conditions, avec pour la première fois, le recours à une présentation audiovisuelle des thèmes abordés. Nous garderons en mémoire la visite impressionnante du site de

(suite page 8)

Assemblée générale annuelle, 1ère séance, Hoenheim *(suite)*

RAPPORT MORAL 2005

construction de l'A380 à Blagnac et, bien sûr, la réception offerte par la municipalité de Toulouse à la « salle des illustres » du Capitole, lieu mythique cher au cœur de tous les occitans.

Le séminaire des présidents, quant à lui, a eu lieu les 4 et 5 octobre 2005 à la maison d'accueil de la Grande-Garenne à Neuvy-sur-Barangeon. Réunissant 148 délégués représentant 47 sections ou associations, ce séminaire a connu une affluence record qui n'a pas été sans poser, d'ailleurs, quelques problèmes d'hébergement aux organisateurs… Une fois de plus, les participants ont pu exposer leur situation, confronter leurs idées et les solutions envisagées pour résoudre les problèmes rencontrés, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chaque intervention a été suivie d'un commentaire personnalisé du président fédéral, qui a pu ainsi répondre à la plupart des questions soulevées par les présidents.

La journée nationale du souvenir, fixée au jeudi 27 octobre 2005, a débuté comme à l'accoutumée par un pèlerinage au Mont-Valérien, organisé de main de maître par Jacques SCHALLER, administrateur national et président de la section de Seine-et-Marne. Au préalable, les participants qui le souhaitaient ont pu déjeuner au cercle-mess du 8ème régiment de Transmissions. Le ravivage de la Flamme sacrée à l'arc de Triomphe de l'Etoile a eu lieu à 18 H 30, en présence de 78 drapeaux, d'une importante délégation et du général COMBETTE, membre du comité d'honneur de la FNCV et président du comité de la Flamme. Cette année encore, nous avons pu bénéficier du concours de la Musique des Gardiens de la Paix, dont la prestation est unanimement appréciée.

* * *

Pour le monde combattant, 2005 aura vu la poursuite des commémorations des grandes dates de la dernière moitié du siècle dernier, avec notamment la création d'une journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine le 8 juin 2005.

La Fédération a été présente à toutes ces cérémonies et nos remerciements vont à nos représentants et nos porte-drapeau si dévoués.

Mais je voudrais surtout souligner l'activité inlassable de notre président fédéral, Jacques GAGNIARD, qui a répondu à toutes les invitations reçues et s'est beaucoup investi sur le plan relationnel avec les autorités et les autres présidents nationaux qu'il rencontre régulièrement, au détriment de sa vie familiale et personnelle.

La société change, le monde combattant, après une longue période de paix, ne se renouvelle pas et prend de l'âge et la FNCV n'échappe pas à ce constat.

Mais la Fédération a choisi, selon la devise bien connue, de « ne pas subir ». Pour se faire, elle a amorcé un virage :

Vers l'extérieur, en privilégiant l'aspect relations publiques à l'égard des autorités et des autres associations, en s'attachant à la rédaction d'un journal rénové à l'intention des quatre générations du feu et en développant encore un peu plus son site Internet, unanimement apprécié.

Vers l'intérieur, en améliorant autant que possible le fonctionnement de l'administration générale en vue d'assurer nos activités fédérales habituelles et en privilégiant le fonctionnement de nos sections et associations.

Tel a été l'objet des orientations données par le président GAGNIARD en mars 2005 et qu'il a baptisé la règle des « 3P » (**P**réserver le passé, **P**réparer l'avenir, **P**romouvoir le volontariat).

Malheureusement, tous ne suivent pas et, alors qu'un peloton de tête va de l'avant et développe ses effectifs, d'autres semblent avoir baissé les bras.

Mais nous n'avons pas l'intention de laisser des compagnons au bord de la route et je terminerai ce rapport d'activités en formulant le souhait qu'un sursaut permette à ceux qui doutent de rejoindre ce peloton de tête afin que soient assurés l'avenir et la pérennité de notre chère FNCV.

Le président fédéral souligne quelques points importants de ce rapport, comme ces 7 % d'adhésions nouvelles de personnes ayant visité notre site Internet.

« Cela provient de la qualité et de la clarté du message que nous faisons passer par ce moyen moderne d'expression. On le doit principalement à Pierre CERUTTI et à Pierre JUSTIN.

Ces nouvelles recrues, qui n'ont jamais vu un dirigeant de la FNCV, nous ont fait confiance rien qu'en navigant sur le site. Pierre CERUTTI est d'ailleurs arrivé dans le trio de tête à l'élection des administrateurs, c'est tout dire !

Par ailleurs, ce qu'il faut souligner, c'est le nombre important de combattants volontaires de 1939-1945 qui découvrent encore la FNCV et le peu d'anciens d'Indochine inscrits dans nos effectifs alors que les titulaires de la C.C.V. Indochine sont très nombreux. »

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5) Présentation du rapport financier 2005 et du projet de budget 2006 :

Le trésorier général, Max FLANQUART, présente le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 2005 puis le rapport financier 2005.

La parole est ensuite donnée à André ARMENGAU pour la lecture du rapport de la commission de contrôle, Emile VANNIER, président de cette instance, étant absent pour raison de santé.

Max FLANQUART donne ensuite lecture du projet de budget 2006, puis le commente.

Aucune question n'étant soulevée, l'assemblée générale passe au vote.

Le rapport financier 2005 et les arrêtés de comptes sont approuvés, quitus est donné au trésorier général et aux administrateurs.

Le budget prévisionnel 2006 est adopté, tous ces votes étant effectués à l'unanimité.

Enfin, le trésorier général fait part des résultats comptables depuis janvier 2006 et demande, comme cela a été voté lors du conseil d'administration

(suite page 9)

Assemblée générale annuelle, 1ère séance, Hoenheim *(suite)*

précédent, l'augmentation de la cotisation de deux euros à partir de 2007. Il donne des explications sur la répartition de la cotisation et sur le besoin de cette éventuelle augmentation.

Après les interventions du président fédéral et du secrétaire général, cette augmentation est votée à l'unanimité moins une abstention.

6) Renouvellement des commissions :

Bureau de vote :

Le bureau de vote, chargé du dépouillement du vote par correspondance pour le renouvellement des administrateurs du tiers sortant et des nouveaux candidats de l'année 2007 est ainsi constitué :

Président : Max FLANQUART

Membres : Jean AUDIC et James DOUCET

Suppléants : François BUTEAU, Guy LORIN et Gérard MANGIN

Les membres seront convoqués pour réaliser le dépouillement du vote par correspondance, sur le lieu même, la demi-journée précédant le congrès national 2007.

Commission de la motion finale :

André ARMENGAU, Joseph GIRARD, Guy LORIN et Jacques SCHALLER se proposent pour faire partie de cette commission. Tous les quatre sont élus à l'unanimité.

Les motions parvenues au siège national et celle proposée par le bureau fédéral, sont remises à Jacques SCHALLER, nommé président de cette commission. Elles lui serviront d'outils de base.

Commission de contrôle :

Le président sortant, Emile VANNIER, a accepté de se représenter. Il est réélu à l'unanimité. Les membres de cette commission sont ensuite élus :

Titulaires : Claude MIAS, Louis ROUSSET et Jacques RAMEL

Suppléant : Jean ROCHE

Commission des litiges et du règlement :

Sont élus à l'unanimité : Maximilien LIOTTIER, André MOREAU et Ferdinand MEYER comme membres titulaires, Fernand DESRUMEAU et Pierre-Léopold PORTIER comme membres suppléants.

Le président de cette commission sera élu le 3 mai par le nouveau conseil d'administration, en son sein, conformément au règlement intérieur.

Commission de chancellerie :

Les volontaires pour cette commission : Daniel CASTAGNOS, Lucien BUTIN, Michel TONNAIRE et Edouard HOLLARD ont été élus ou réélus à l'unanimité, M. CASTAGNOS en reste le président.

André ARMENGAU précise que Daniel CASTAGNOS, administrateur national, est issu de la 4ème génération du feu.

Il est très féru en matière de chancellerie et a rédigé un rapport remarquable sur la participation des militaires aux opérations extérieures depuis l'origine jusqu'à nos jours, qui nous a servi de matière première dans un entretien avec le bureau des décorations du cabinet du ministre.

Commission sociale :

Le président Jacques FERCOQ et les membres : Mmes KOPP, BOUHELIER et ABA, ainsi que le docteur VASEUX, sont réélus à l'unanimité.

Afin de faciliter le travail de cette commission et de lui permettre de statuer en toute connaissance de cause, Jacques FERCOCQ invite les présidents de section qui font une demande d'aide sociale, à envoyer au siège fédéral l'imprimé dûment complété et à y joindre la photocopie d'imposition ou de non-imposition de l'intéressé.

7) Date et lieu des assemblées générales de 2007 et 2008 :

Le président GAGNIARD fait appel à candidature pour le prochain congrès national. Michel ALHERITIERE, président de la section de la Côte d'or, propose d'organiser le prochain congrès du 21 au 23 mai 2007 à Dijon.

Michel ALHERITIERE nous dit quelques mots sur les dispositions qu'il a d'ores et déjà prises. Le lieu et la date du congrès national 2007 sont approuvés et le président départemental vivement applaudi. Il nous donnera plus de détails lors du séminaire des présidents en octobre prochain.

N'ayant pas de candidat, à l'heure actuelle, pour l'organisation du congrès 2008, un nouvel appel sera lancé au prochain séminaire.

La première séance de l'assemblée générale 2006 est levée à 17 H 45, après que Jacques POTASCHMANN ait donné les consignes concernant la soirée.

* * *

A 18 H 30, les congressistes se retrouvent pour un cocktail dînatoire offert par la section du Bas-Rhin et pris en commun dans une ambiance chaleureuse et fort sympathique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MAI 2006

Le secrétaire général, André ARMENGAU, s'étant assuré que le quorum a été atteint (21 administrateurs titulaires présents et 8 pouvoirs), le conseil d'administration réuni à 9 H 00 précises peut valablement délibérer.

* * *

1) Election du nouveau bureau :

Jacques GAGNIARD accueille les administrateurs présents et tout particulièrement Colette GERARD, Jean LE FEVRE et Alexandre OGER, nouvellement élus.

Conformément à l'article 5 de nos statuts, le bureau fédéral 2006/2007 présente sa démission. Jacques FERCOQ, doyen d'âge, prend la présidence par intérim de ce conseil, déclare ouvert cette deuxième séance, puis fait appel à candidature pour le poste de président national.

Jacques GAGNIARD, seul candidat à se présenter, déclare : « *Je voudrais tout d'abord vous annoncer que c'est certainement la dernière année où je présente ma candidature.*

J'aimerais avoir les moyens nécessaires à l'exercice de mes fonctions de président. Actuellement, je me consacre presque totalement au journal.

Nous avons un bureau fédéral noyé sous les affaires courantes et nous avons beaucoup de peine à mettre en route toutes les orientations que nous avons votées.

Je n'ai pas de secrétaire général adjoint auquel je pourrais confier quelques responsabilités.

J'avais proposé, l'année dernière, un vice-président pour me représenter à Paris mais il n'a malheureusement pas été réélu au conseil d'administration. »

Tous les administrateurs étant d'accord pour lui accorder cette aide, le vote a lieu à main levée. Jacques GAGNIARD est réélu président national à l'unanimité.

Il propose la composition du bureau national suivant :

Président délégué :
Jacques POTASCHMANN

Vice-présidents : Jean AUDIC
Jean FORESTIER
Lucien THIBAUT

Secrétaire général : André ARMENGAU

Trésorier général : Max FLANQUART

La composition du bureau national 2006/2007, ainsi constitué, est approuvé à l'unanimité. Conformément aux statuts, le président, le président délégué, le secrétaire général et le trésorier général constituent le comité directeur.

Le bureau fédéral 2006-2007.

(photo LEVALLEUR)

Jacques GAGNIARD, reprenant la parole, remercie les administrateurs qui lui ont de nouveau accordé leur confiance.

« J'ai été très surpris par la non réélection d'un des vice-présidents que je vous avais proposé l'année dernière.

Je vous avais expliqué les raisons pour lesquelles je vous l'avais présenté : c'était pour qu'il puisse me représenter à Paris, lorsque je suis indisponible, partout où nous sommes invités ».

Lucien BUTIN demande s'il n'y aurait pas à revoir le système de vote par correspondance.

« Moi-même, ne connaissant pas les nouveaux candidats, j'avoue que j'ai voté pour tous les sortants que je connaissais et les plus jeunes des nouveaux… »

André ARMENGAU précise : *« A la demande de Max FLANQUART, cette année, dans notre lettre d'appel à candidature, nous avons demandé que les présidents, présentant un nouveau candidat, demandent à ce dernier de nous adresser, avec sa candidature, une lettre de motivation précisant ce qu'il pouvait apporter au conseil d'administration et pourquoi il se présentait.*

Un seul nous a fait cette lettre, c'est Madame GERARD.

L'un des nouveaux candidats nous a adressé un curriculum vitæ, ce n'est pas ce que nous demandions, nous avons les dossiers d'admission pour cela.

Les autres présidents semblent ne pas avoir lu notre lettre de recommandation à ce sujet. Ce n'est pas encore rentré dans leurs mœurs… »

Max FLANQUART ajoute qu'avec les moyens modernes d'imprimerie, il serait également souhaitable d'y joindre une photo d'identité.

Cela complèterait avantageusement les votes ».

Gérard MANGIN dit qu'en matière de vote il s'est fié à ce qui avait été dit lors du conseil d'administration de mars 2006 mais tout le monde n'y assiste pas...

« Il est cependant regrettable de voir l'âge des candidats qui se présentent.

Il faudrait que l'on favorise la montée de jeunes qui puissent, non seulement investir le conseil d'administration mais également passer du temps au siège fédéral pour seconder le bureau.

Encore faut-il qu'ils proposent leur candidature ! C'est le travail du président départemental. »

Max FLANQUART ajoute qu'il est très choqué de voir, chaque année, des candidats potentiels au conseil d'administration qui ne soient pas présents à l'assemblée générale devant les élire.

Gérard MANGIN, reprenant la parole regrette que les frais engendrés par les déplacements des administrateurs soient intégralement à leur charge. *« Certains ne peuvent pas se le permettre. Il est vrai que l'on risque de pas-*

(suite page 11)

Conseil d'administration du 3 mai 2006 *(suite)*

ser à côté de gens qui ont envie de venir vous aider, tout simplement parce que la section n'a pas les moyens non plus d'assumer ces frais.

Il ne s'agit pas de gagner de l'argent, je suis prêt à monter à Paris une fois par mois mais je n'ai pas le budget nécessaire. »

André ARMENGAU rappelle à ce propos que contrairement à une idée reçue, que ce soit le président national, le trésorier fédéral ou lui-même, que les frais des séjours en congrès, séminaire ou conseil d'administration sont à la charge des intéressés.

Le budget de la Fédération ne pourra pas permettre de faire venir une fois par mois, des gens de province.

Jacques GAGNIARD termine en précisant la nécessité de trouver des camarades de la région parisienne qui s'investissent un peu plus.

« Ceux qui viennent de province, qui vont passer quatre heures dans les transports pour rejoindre à Paris, n'auront pas le temps ni les moyens de faire progresser les dossiers.

Ce n'est pas par des coups de téléphone ou des lettres, mais par des contacts personnels que l'on arrive à faire passer des messages.

Actuellement, nous avons aussi bien dans la section de Paris qu'aux adhérents directs, des gens de valeur mais ce qu'il faut c'est se demander si on est prêt à les accepter s'ils ne sont pas des élus.

J'ai besoin d'une équipe de trois ou quatre personnes qui puissent me seconder, parler au nom de la Fédération, ou bien encore me préparer des dossiers et des contacts.

Il me semble probable que dans ce cas, ils seraient prêts à prendre des responsabilités comme chargés de mission temporaire ou non. »

François GOETZ précise qu'il est tout à fait possible de prendre des assistants au bureau sans pour autant qu'ils soient élus.

C'est le cas d'André ARMENGAU ou de Pierre CERRUTI qui sont rentrés au bureau comme assistants avant qu'ils ne soient élus au conseil d'administration.

Colette GERARD propose son aide au siège fédéral pour toutes les fonctions qu'on voudra bien lui confier.

Elle est déjà correctrice du journal « La Charte ».

Jean LE FEVRE, qui vient également d'être élu, se présente également. *« Je suis le président des Yvelines et depuis peu en retraite. Je me tiens donc à votre entière disposition également. »*

Le conseil d'administration de la fédération 2006-2007.

(photo LEVALLEUR)

2) <u>Election du président de la commission des litiges et du règlement :</u>

L'assemblée générale ayant désigné les membres de cette commission lors de sa séance du 2 mai 2006, le conseil d'administration doit élire son président parmi les administrateurs, selon l'article 23 du règlement intérieur.

Maurice SANSPEUR ne s'étant pas représenté pour raison de santé, nous faisons appel à un nouveau candidat. Jacques SCHALLER, président de la section de Seine-et-Marne, candidat à cette fonction, est élu à l'unanimité des voix.

3) <u>Point comptable :</u>

Max FLANQUART fait un point comptable succinct 2006 arrêté au 30 avril.

Il précise qu'encore une fois les cotisations ont du mal à rentrer et qu'il a dû faire un gros travail de relance auprès des présidents de section en retard dans le paiement des débits internes.

Il remercie les administrateurs qui ont entendu son appel lors du précédent conseil d'administration et qui l'ont répercuté sur leurs trésoriers.

Il est rappelé que les cotisations sont payables avant le 31 mars.

Normalement, seuls les adhérents à jour de cotisation au 1er janvier font partie l'assemblée générale.

André ARMENGAU précise que le département de l'Oise a une particularité parce qu'un adhérent qui n'a pas payé sa cotisation en début d'année est instantanément signalé au siège fédéral et privé des journaux « Les Volontaires » et « La Charte », quitte à le réinscrire le mois suivant.

C'est efficace puisque 100 % des cotisations sont rentrées !

4) <u>Questions diverses :</u>

André ARMENGAU indique que le séminaire des présidents se déroulera les **4 et 5 octobre 2006 à Neuvy-sur-Barangeon**, avec un conseil d'administration le 3, et le ravivage de la Flamme à l'arc de Triomphe, précédé d'une cérémonie au Mont-Valérien, le **jeudi 26 octobre 2006**.

François GOETZ nous parle longuement du général MEYER, administrateur national et actuellement en très mauvaise santé.

Aucune autre question n'étant posée, le conseil d'administration est clos à 10 H et les administrateurs rejoignent les congressistes déjà en place dans la salle de la mairie d'Hoenheim.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Séance de clôture, Hoenheim - 3 mai 2006

La dernière séance de l'assemblée générale 2006 de la FNCV, réunie à la salle du conseil municipal de la commune d'Hoenheim, est ouverte à 10 H 10 par le président Jacques GAGNIARD.

Les présidents des associations locales sont venus nous rejoindre, à savoir :

Gilbert MAY, vice-président national des Résistants et Déportés,

Marie-Thérèse MANTO BIGAY, association des Fils et Filles de Tués,

Denise BABILLONE, présidente des porte-drapeau,

Conrath JEANNOT, délégué régional de la Centurie des plus jeunes CVR,

Jacques CHEVALLIER, président d'honneur des médaillés de la Jeunesse et des Sports,

Gilbert FRIKER, président départemental du Souvenir Français.

Nous accueillons alors le député-maire d'Hoenheim, André SCHNEIDER, venu nous rejoindre pour la fin de ce congrès. Au cours de son allocution particulièrement appréciée des congressistes, il nous déclare notamment « … *C'est pour moi un vrai bonheur de vous rencontrer dans ce que j'appelle, communément, ma cathédrale laïque ! Tantôt j'y accueille le président de la République, tantôt un évêque, tantôt un grand Rabbin. J'ai travaillé pendant un an et demi sur l'inter religieux au conseil de l'Europe, au plan culturel et historique. Cela me paraît être l'un des vecteurs forts de la lutte contre toutes les sortes de fanatisme. Si vous regardez nos 2000 ans d'histoire, vous vous apercevez que ce n'est qu'un éternel recommencement. Si aujourd'hui nous pouvons, à juste titre, nous inquiéter parfois de la montée de tel ou tel intégrisme, dans une religion ou dans une autre, entre nous ayons l'honnêteté de reconnaître que quelque soit notre propre religion, à un moment ou à un autre de l'histoire nous avons tous fait la même chose. Nos croisades il y a 10 000 ans, c'était quoi ? Toutes les guerres, à un moment ou à un autre, ont été provoquées par des fanatiques.*

A.G. du 3 mai à la mairie d'Hoenheim. (photo LEVALLEUR)

Vous êtes ici en Alsace, dans la communauté urbaine de Strasbourg, à une croisée de routes européennes. Si on avait mis des compteurs de circulation, on aurait pu en compter des hommes qui sont passés par ici. Si chacun d'entre-nous, étudions notre arbre généalogique, on se rendrait compte qu'un peuple c'est comme une bonne cuisine, il faut beaucoup d'ingrédients qu'il faut savoir bien mélanger.

Intervention de M. SCHNEIDER, Maire d'Hoenheim, député du Bas-Rhin (photo LEVALLEUR)

Vous tous avez lutté, à un moment ou à un autre, pour défendre les belles couleurs de la France. Même notre drapeau a trois couleurs, pourquoi est ce que notre population n'aurait pas trois couleurs ?

Nos informaticiens pourraient mettre leurs belles « bécanes » à la poubelle si un jour les mathématiciens arabes n'avaient pas inventé le zéro !...

Le monde s'est construit chaque fois que l'humanité a eu la capacité de se fédérer un peu sur un certain nombre de thèmes. Et vous, vous vous êtes battus pour défendre ces valeurs. Il est normal qu'un député qui se respecte, qui accueille des gens de votre valeur dans sa ville, se doive d'être présent, ne serait-ce qu'un petit moment. ***La mémoire de la France c'est vous, combattants volontaires. Il y a une nuance entre le fait d'être obligé de... et d'être volontaire pour quelque chose. C'est pour le sens de ces mots, pour le sens de nos valeurs, pour le respect de nos valeurs, qu'ensemble nous devons continuer à nous battre...***

Je voudrais saluer l'initiative de Jacques POTASCHMANN d'avoir bien voulu organiser pour la troisième fois votre congrès national dans notre belle ville d'Hoenheim.

J'ai été principal de collège il y a quelques années. Quand les associations patriotiques ou de mémoire venaient à la rencontre des jeunes, aussi surprenant que cela paraisse, même les petits durs finissaient par écouter. Nous devons faire ensemble de la pédagogie pour cultiver le sens du respect à votre égard. S'il n'y avait pas eu des jeunes gens, à votre époque, qui, au risque de leur vie se sont engagés volontairement pour soutenir les autres, on ne serait pas là, dans ce merveilleux pays qu'est la France et où chacun est libre. Il y en a tellement qui nous envient ! La paix et la

(suite page 13)

Assemblée générale annuelle, séance de clôture *(suite)*

santé sont certainement les biens les plus précieux et il faut conserver notre capital.

Je terminerais en souhaitant que, dans toute la France, vous ayez un homme tel que Jacques POTASCHMANN, d'un dévouement, d'une droiture et d'une intégrité reconnus par tous. »

Après les vifs applaudissements suscités par l'intervention du député-maire, Jacques GAGNIARD reprend la parole. *« Votre message nous est allé droit au cœur, comme vous avez pu voir les réactions spontanées de mes compagnons qui se sont tous levés pour vous applaudir. Je voudrais juste dire que le geste que nous allons accomplir cet après-midi à la nécropole va dans le droit fil de l'éthique de notre Fédération qui est bien consciente que le monde change et qu'une évolution est nécessaire. On ne veut pas subir. Nous avons voulu prendre l'initiative d'organiser une cérémonie multiconfessionnelle qui me tient particulièrement à cœur en ce centre de l'Europe qu'est Strasbourg... J'ai voulu que notre assemblée se recueille à la nécropole de Cronenbourg sur la tombe de nos anciens, morts pour la France, quelles que soient leurs confessions religieuses. Il faut se faire la réflexion de savoir pourquoi il y a 50 ou 60 ans, ces frères d'armes se sont fait tuer pour la France. Cela me fait mal au cœur lorsque l'on voit l'attitude de leurs petits-fils casser ou se rebeller comme ils le font. Comment en sont-ils arrivés là ? ».*

On passe à l'ordre du jour.

1) <u>Proclamation du nouveau bureau fédéral 2006/2007</u> :

André ARMENGAU donne lecture de la liste des membres du bureau fédéral 2006/2007, élus au conseil d'administration qui vient de se terminer (voir la composition du bureau fédéral dans le compte-rendu de ce conseil), et annonce que Jacques SCHALLER a été élu président de la commission des litiges et du règlement.

2) <u>Proposition de la motion finale du congrès national 2006 par Jacques SCHALLER, président de la commission correspondante</u> :

En fonction de l'expérience acquise sur le contenu et la rédaction des motions aux autorités de tutelle, la commission s'est attachée, comme l'année dernière, à ne prendre en compte que les souhaits spécifiques de la FNCV, les vœux à caractère général concernant l'ensemble du monde combattant étant relayés, entre autres, par les grandes associations auxquelles nous sommes affiliés, à savoir la Fédération Nationale André MAGINOT et l'Union Fédérale des Associations de Combattants.

Encadrés du président fédéral et du président-délégué, remise de médailles fédérales à Lucien BUTIN (Argent) à droite et à Marcel MATTER (Bronze) à gauche

(photo LEVALLEUR)

MOTION FINALE 2006

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires, réunie en congrès les 2 et 3 mai 2006 à Strasbourg - Hoenheim (Bas-Rhin) :

- se félicite de la création d'une journée nationale d'hommage aux morts en Indochine, chaque année le 8 juin, et de la décision récente d'élever en journée nationale la commémoration de l'appel du 18 Juin,

- souhaite vivement que soient définies rapidement les critères d'attribution de la carte du combattant aux personnels ayant participé aux opérations extérieures,

- demande instamment la publication du décret fixant les conditions d'attribution de la croix du combattant volontaire avec barrette « opérations extérieures ».

Après quelques observations émises par le président fédéral et quelques questions des participants auxquelles le secrétaire général répond, la motion est approuvée à l'unanimité.

Le président fédéral remercie la commission de la motion finale du travail effectué et précise que cette motion sera transmise au ministre de la Défense et adressée aux présidents de section et aux administrateurs nationaux pour diffusion rapide auprès des autorités régionales ou départementales.

3) <u>Approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur</u> :

Max FLANQUART, président de la commission chargée d'étudier les modifications à apporter aux statuts et règlement intérieur, rappelle que cette commission a été créée en octobre 2004, à l'occasion du séminaire des présidents, et qu'elle est composée de Jean FORESTIER, Lucien THIBAUT, Maurice SANSPEUR et André ARMENGAU, membre de droit en sa qualité de secrétaire général. Il précise que ces documents ont reçu l'approbation du conseil d'administration du 2 mai 2006.

Après avoir expliqué pourquoi il y avait lieu de modifier ces documents et le travail qui a été effectué pour les mettre à jour, les nouveaux statuts et règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité des voix.

4) <u>Communication - Internet</u> :

« Pour rester à l'avant-garde du monde combattant, nous dit le président GAGNIARD, nous avons réalisé un site Internet, ceci grâce à notre administrateur, Pierre CERUTTI, qui le fait vivre de main de maître. Je lui demande de vous faire le point sur le développement de ce site ».

Pierre CERUTTI indique qu'en ce début du mois de mai, les statistiques de visite du site Internet de la FNCV sont les

(suite page 14)

Assemblée générale annuelle, séance de clôture *(suite)*

suivantes : en 2001, année de création du site, aucun visiteur, en 2002, 700 visites, en 2003 nous sommes passés à 3 300, en 2004, 19 000, en 2005 il y a eu 34 000 visites et cette année nous sommes, pour les quatre premiers mois, à 17 418 visiteurs. En moyenne, le nombre de visites journalières, qui était de 80 en septembre 2005, est passé à plus de 140 aujourd'hui. « *Nos prévisions sont largement atteintes. Les conséquences positives sur la notoriété de la FNCV ne se sont pas fait attendre car, comme le secrétaire général vous l'a indiqué dans son rapport moral, 7 % des nouvelles recrues ont connu notre Fédération grâce au site. Ceci est un travail d'équipe et sans Pierre JUSTIN, un professionnel en la matière, je n'y serais pas arrivé. Nous avons également notre ami Lucien GALEA qui nous aide beaucoup pour tout ce qui concerne la rédaction de belles pages sur la Marine nationale. Je relance mon appel en direction des sections pour qu'elles m'adressent des documents ou photos en leur possession. Ce site ne peut pas s'améliorer sans vous. Sans votre collaboration, notre travail perdrait une partie de son sens.* »

François GOETZ, président national honoraire de la FNCV et vice-président de la Fédération André MAGINOT, représentant le président GAMBERT, indisponible, est invité à la tribune pour nous donner des nouvelles de cette Fédération à laquelle nous sommes affiliés. *« Pour commencer, j'aimerais dire un mot sur la notoriété du site Internet de la FNCV. La Fédération MAGINOT a également créé un site depuis quelques mois. La semaine dernière, la commission chargée de sa mise en place était réunie et j'ai appris qu'ils étaient en train de s'inspirer de celui de la FNCV pour construire le leur. Cela montre sa notoriété !*

Mon cœur est toujours à la FNCV où je suis toujours administrateur national. Mais, comme vous le savez, je suis également vice-président fédéral de la FNAM et surtout rédacteur en chef du journal « La Charte », que vous recevez tous, et qui tire à 230 000 exemplaires. Le président GAMBERT m'a chargé de le représenter. Il essaye de répondre présent à un maximum d'invitations, mais il y a 250 groupements à Maginot et vous vous doutez bien qu'il ne peut répondre présent partout. Il est actuellement à Lyon pour préparer le congrès national de la FNAM.

Je peux vous dire que la Fédération MAGINOT est très fière de son groupement 02, parce que le groupement des combattants volontaires est composé de combattants incontestables. Inversement, je crois que la FNCV peut être fière de faire partie de cette grande Fédération et ce ne peut être que positif. Par exemple, votre motion, qui vient d'être votée, va être reprise par la FNAM. La FNCV va parler au nom de 10 000 adhérents, la FNAM c'est au nom de 300 000. Les autorités politiques comptent le nombre de votes potentiels. Par ailleurs, vous profitez tous du journal « La Charte » et, pour ceux qui connaissent, des installations de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon. »

« Nous avons retranscrit dans notre journal de mars, l'intégralité de l'intervention qui a été faite par le président Maurice GAMBERT lors de notre dernier séminaire en octobre, nous dit le président Jacques GAGNIARD*. Par ailleurs, nous avons obtenu la liste des 50 plus gros groupements de la FNAM et nous sommes en 5ème position, eu égard au nombre d'adhérents que comptent les 250 groupements ».*

***

Après la remise des médailles fédérales d'argent à Lucien BUTIN et de bronze à Marcel MATTER, cette dernière séance de l'assemblée générale est close à 11 H 45 par le président national qui remercie vivement tous les participants, les organisateurs et les représentants des associations amies qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette séance de clôture, sans oublier M. le député-maire d'Hoenheim, André SCHNEIDER, pour l'accueil qu'il nous a réservé et sa remarquable intervention.

LA F.N.C.V. VOUS INFORME...

Création d'une nouvelle section dans l'Orne

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle section à la FNCV, celle de l'Orne (6100), créée par Georges SCHMIDT, élu président départemental.

M. SCHMIDT a été engagé volontaire en 1948 au 3ème BBCP et est titulaire de la croix du combattant volontaire avec barrette « Indochine ».

Régis MERDRIGNAC a été élu trésorier, Joëlle GRANDIN, secrétaire, et David MERDRIGNAC secrétaire adjoint.

Longue vie à cette nouvelle section départementale !

Contingent de décorations réservées aux anciens combattants

A de nombreuses questions posées à M. le ministre délégué aux Anciens Combattants, relatives à l'augmentation du contingent de médailles et décorations destinées aux anciens combattants, il a été répondu ce qui suit :

Réponse publiée au JO de l'assemblée nationale du 20 juin 2006 : « Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser (…) qu'il dispose de contingents de décorations dans les deux grands ordres nationaux en faveur des responsables d'associations d'anciens combattants, dont l'attribution est régie par le code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, d'une part, et le décret n° 63-1196 du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite, d'autre part. Aux termes de l'article R. 18 du code susvisé, peuvent être admises au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur les personnes justifiant de services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimum de vingt années, assortis, dans les deux cas, de mérites éminents ; l'article 14 du décret du 3 décembre 1963 prévoit, pour être nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite, une durée de dix ans au moins de services ou d'activités assortis de mérites distingués. Ces exigences incluent, pour les anciens combattants, un comportement remarquable du candidat durant le ou les conflits auxquels il a participé. En outre, le contingent imparti au ministre délégué aux anciens combattants dans les deux ordres nationaux est destiné à récompenser un engagement du candidat au sein d'instances dirigeantes d'associations d'anciens combattants, au niveau national ou régional pour la Légion d'honneur et départemental ou local pour l'ordre national du Mérite. Les distinctions attribuées par le ministre délégué aux anciens combattants, dans l'ordre national de la Légion d'honneur font l'objet d'un contingent normal annuel réparti en trois promotions : Pâques, 14 Juillet, et 1er janvier. Le contingent pour 2005 comporte une dotation de 6 croix d'officier et de 22 croix de chevalier. En outre, les déportés et internés résistants bénéficient, chaque année, d'un contingent fixe permettant de distinguer 1 commandeur, 8 officiers et 20 chevaliers. Le nouveau décret triennal vient d'être

publié au Journal officiel de la République française du 4 février 2006. Les contingents qui sont attribués au ministre sont de 6 officiers et 28 chevaliers pour ce même ordre. À ces promotions se sont ajoutées, pour l'année 2004, deux promotions spéciales : la première, à l'occasion du 50e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, qui a honoré 1 commandeur, 2 officiers et 6 chevaliers, et la seconde pour le 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, qui a comporté 2 commandeurs, 12 officiers et 31 chevaliers. Quant aux distinctions dans l'ordre national du Mérite, destinées aux dirigeants d'associations sur le plan départemental ou local, elles font l'objet de deux promotions, les 15 mai et 15 novembre. Pour l'année 2005 c'est une dotation de 1 commandeur, 14 officiers et 55 chevaliers qui a été octroyée au ministre délégué aux anciens combattants. **Le ministre ne peut, pour sa part, qu'être favorable au voeu (…) tendant à l'augmentation des contingents mis à sa disposition**. Il n'en reste cependant pas moins que leur caractère limité vise, de façon stricte, à conserver aux décorations toute leur valeur symbolique. »

Conditions d'attribution de la médaille des évadés

L'attention du Ministre délégué aux Anciens Combattants a été appelée sur la création de la médaille des évadés pour l'Afrique du Nord et les nouveaux conflits.

Réponse publiée au JO de l'assemblée nationale du 20 juin 2006 : « La médaille des évadés a été instituée par la loi du 20 août 1926, afin de commémorer les actes ou les tentatives d'évasion accomplis par les prisonniers de guerre au cours de la première guerre mondiale ou sur l'un des différents théâtres d'opérations extérieurs. Ces dispositions se sont appliquées par la suite aux évadés au titre de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Indochine. Consciente des attentes légitimes des anciens combattants qui, lors de la guerre d'Algérie ou des combats en Tunisie et au Maroc, se sont évadés après avoir été faits prisonniers, **la ministre de la défense a fait procéder, en relation avec le ministre délégué aux anciens combattants, à une étude préliminaire afin d'évaluer les possibilités d'attribuer cette décoration aux intéressés**. L'instruction de ce dossier se poursuit en liaison avec les associations, avec la volonté de conjuguer le souhait fondé de ces combattants et le strict respect de l'égalité de traitement entre les combattants des deux guerres mondiales et de la guerre d'Indochine. Par ailleurs, les militaires français faits prisonniers durant les opérations extérieures menées par les forces armées françaises au cours des dernières décennies ayant tous été libérés rapidement, aucun d'entre eux n'a eu à accomplir un acte d'évasion au sens de la loi du 20 août 1926 précitée. »

Drap tricolore - funérailles

Suite à une question demandant des précisions concernant le privilège des anciens combattants de faire recouvrir leur cercueil d'un drap tricolore, il a été répondu comme suit :

JO de l'assemblée nationale du 20 juin 2006 : « Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser que seuls les anciens combattants titulaires de la carte du combattant, de la carte de combattant volontaire de la Résistance ou du titre de reconnaissance de la nation (TRN), ainsi que les réfractaires au service du travail obligatoire ayant obtenu la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945, et les civils, fonctionnaires de la police nationale et sapeurs-pompiers tués dans l'accomplissement de leur devoir et au cours de circonstances exceptionnelles peuvent bénéficier du privilège de voir leur cercueil recouvert d'un drap tricolore. »

Conditions d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures

A de nouvelles questions relatives aux conditions d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures, il a été répondu comme suit :

JO de l'assemblée nationale du 6 juin 2006 : « Le ministre délégué aux anciens combattants tient à rappeler (…) que la loi n° 93-7 du 4 janvier 1993 relative aux conditions d'attribution de la carte du combattant, ayant pour principal objet d'adapter la législation aux conflits contemporains, a donné à tous les militaires qui, en vertu des décisions des autorités françaises, ont participé au sein d'unités françaises ou alliées ou de forces internationales, soit à des conflits armés, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France, vocation à se voir reconnaître la qualité de combattant. Ainsi, conformément aux articles L. 253 ter et R. 224 E du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures est subordonnée à l'une des conditions suivantes : trois mois d'appartenance, consécutifs ou non, à une unité combattante ; appartenance à une unité ayant connu pendant le temps de présence du militaire neuf actions de feu ou de combat ou bien participation personnelle à cinq actions de feu ou de combat. Peuvent également permettre d'obtenir ce titre l'évacuation d'une unité combattante, sans condition de durée de séjour, pour blessure reçue ou maladie contractée en service, la blessure assimilée à une blessure de guerre quelle que soit l'unité d'appartenance ou encore la détention par l'adversaire sous certaines conditions ou une citation individuelle. L'arrêté du 12 janvier 1994 modifié en dernier lieu le 29 mars 2005 a fixé les périodes et les territoires concernés par l'article R. 224 E. Sont donc seules concernées pour l'attribution de la carte du combattant comme du titre de reconnaissance de la Nation les missions visées par ces dispositions et limitativement répertoriées par arrêté. Toutefois, afin de veiller à ce que les règles applicables à l'attribution de la carte du combattant soient adaptées à la spécificité de l'engagement des forces au cours des opérations extérieures, une étude visant à sélectionner de nouveaux critères de définition des actions de feu ou de combat a été entreprise. Une proposition de modification des conditions d'attribution de la carte du combattant en faveur des militaires ayant participé à ces opérations fait actuellement l'objet de discussions au niveau interministériel. »

Publication des listes d'unités combattantes des OPEX

A une question relative aux raisons de la longueur excessive des délais d'établissement et de publication des listes d'unités combattantes des opérations extérieures, la réponse suivante a été faite :

JO de l'assemblée nationale du 2 mai 2006 : « A l'issue de l'exploitation des journaux de marche et opérations par le service historique de la défense, des listes d'unités combattantes et des relevés d'actions de feu ou de combat concernant la plupart des opérations extérieures donnant accès à la carte du combattant en application des articles L. 253 ter et R. 224 E du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ont été publiées au Bulletin officiel des armées. Cette publication concerne les opérations menées à Madagascar, au Cameroun (1ère et 2ème périodes), en Mauritanie (1ère et 2ème périodes), en Irak (opérations Ramure et Libage), en Méditerranée orientale, au Tchad, au Liban, au Zaïre et en République centrafricaine (1ère période). S'agissant des opérations en ex-Yougoslavie et dans le Golfe persique, des unités de la marine nationale et de

(suite page 16)

l'armée de l'air ont déjà fait l'objet d'une classification. Pour ce qui concerne l'armée de terre et la gendarmerie, le traitement des journaux de marche et opérations est actuellement poursuivi dans la perspective de la publication des listes relatives aux unités impliquées. Les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, chargés de l'instruction des demandes de cartes du combattant, disposent donc des éléments d'information leur permettant de statuer sur une large majorité des dossiers qui leur sont soumis au regard de la totalité des conditions d'attribution définies par l'article R. 224 E précité. Il est d'ailleurs précisé à l'honorable parlementaire que, sans attendre l'insertion au Bulletin officiel des armées des listes d'unités combattantes, il est procédé à la délivrance de cartes du combattant sur la base des autres critères immédiatement applicables, qu'il s'agisse d'une citation individuelle ou d'une blessure de guerre. »

Revendications des évadés de guerre

A la question d'un parlementaire demandant que la qualité d'ancien résistant soit reconnue aux évadés de guerre, il a été répondu ce qui suit :

JO de l'assemblée nationale du 9 mai 2006 : « Il est précisé (…) que la proposition des évadés de guerre de considérer que la qualité d'évadé constituerait à elle seule l'un des critères ouvrant droit à un titre de résistant ne saurait se justifier au regard de la réglementation actuellement en vigueur. En effet, les actes qualifiés de résistance à l'ennemi sont définis à l'article R. 287 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. L'évasion n'y est pas répertoriée. Cependant, dans un avis rendu le 31 juillet 1956, le Conseil d'État a estimé que si l'évasion ne pouvait être assimilée aux critères fixés par les paragraphes 1°, 2°, 3° et 4° de l'article R. 287 bis, elle pouvait compter parmi les actes visés au paragraphe 5° du même article. Cet alinéa précise que « les actes, accomplis par toute personne s'associant à la résistance, qui ont été, par leur importance ou leur répercussion, de nature à porter une sérieuse atteinte au potentiel militaire de l'ennemi et avaient cet objet pour mobile, peuvent être qualifiés comme actes de résistance ». C'est en fonction de cette interprétation que l'évasion est prise en compte dans l'appréciation des droits aux titres de combattant volontaire de la Résistance, d'interné et déporté résistants. Ainsi, dans les dossiers qui leur sont présentés, les commissions nationales compétentes s'attachent à déterminer si le mobile de l'évasion ou de la tentative d'évasion consistait à rejoindre ultérieurement la résistance. Elles se montrent particulièrement vigilantes sur ce point, spécialement en ce qui concerne les prisonniers de guerre internés dans les camps de représailles après des tentatives d'évasion. En raison de l'avis du Conseil d'État et de son interprétation par les commissions nationales lors de l'examen des dossiers individuels, il n'apparaît pas possible de donner une suite favorable à cette requête. Cependant, bien qu'elle ne constitue pas intrinsèquement un acte de résistance l'évasion est prise en compte dans la détermination de certains titres et statuts. Ainsi, l'article R. 274 du code précité précise que, pour l'attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance, une bonification de trente jours est accordée aux prisonniers titulaires de la médaille des évadés. Il est tenu compte de cette bonification dans le calcul des quatre-vingt-dix jours de service dans la Résistance si, dans le délai de six mois après avoir recouvré leur liberté d'action, ils se sont mis à la disposition d'une formation à laquelle a été reconnue la qualité d'unité combattante ou ont accompli des actes qualifiés de résistance définis à l'article R. 287. Le 6° alinéa de l'article R. 224.C.I du code déjà cité précise que les prisonniers ayant obtenu la médaille des évadés peuvent prétendre à la carte du combattant sans qu'aucune autre condition soit exigée. »

Croix de la valeur militaire Afrique du Nord

La question a été posée de savoir s'il était possible de changer l'appellation de la croix de la valeur militaire en « croix de guerre ». Il a été répondu comme suit :

JO de l'assemblée nationale du 28 mars 2006 : « La croix de la valeur militaire a été créée par le décret n° 56-371 du 11 avril 1956 afin de récompenser les militaires ayant accompli des actions d'éclat au cours ou à l'occasion d'opérations de sécurité ou de maintien de l'ordre. Sensible aux préoccupations des anciens combattants d'Afrique du Nord, la ministre de la Défense a demandé à ses services d'engager des travaux afin d'étudier la possibilité de changer l'appellation de cette décoration en « croix de guerre » pour les opérations menées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Ce changement d'appellation nécessitant la modification et l'harmonisation des textes en vigueur relatifs à l'attribution de distinctions honorifiques aux anciens combattants d'Afrique du Nord, les travaux se poursuivent en vue de déterminer les modalités susceptibles de permettre d'engager le processus réglementaire, en liaison avec la grande chancellerie de la Légion d'honneur. »

MÉMOIRE

Dijon, capitale historique de la Bourgogne, s'honore, depuis un an, d'un mémorial dédié aux fils de la Côte d'Or, morts pour la France en Extrême-Orient de 1939 à 1954

Le 2 juin 2005, une grandiose et émouvante cérémonie présidée par Paul Roncière, préfet de région, servait de cadre à l'inauguration du Mémorial départemental des Côte-d'Oriens « Morts pour la France » en Extrême-Orient et plus précisément en Indochine et en Corée.

De nombreuse personnalités civiles et militaires, entourant les 132 membres des familles endeuillées, étaient venues rendre un hommage un peu tardif certes mais combien justifié à ces 319 fils de la Côte d'Or « Morts pour la France » en Indochine et en Corée.

C'est grâce à l'initiative, à la ténacité et au dévouement d'un combattant volontaire de la section de Dijon que ce projet a connu un aboutissement et un retentissement à la mesure des trois années de démarches et de préparation que Jean-Claude Terrasse a consacrées à cette action de mémoire. Ancien d'Indochine et d'Algérie, il est Médaillé militaire et officier de la Légion d'honneur depuis 1990. Il a été de tous les combats que la France a livrés depuis 1944 jusqu'en 1960.

Ce mémorial a été construit au centre de Dijon, Place Gaston Gérard, et a trouvé naturellement sa place, sur le même site que le mémorial de la France Libre et celui d'Afrique du Nord.

Après que les honneurs aient été rendus par un détachement de Commandos-parachutistes de l'Air, les compagnons d'armes des 319 disparus procédèrent à l'appel de leurs noms. Ce fut un moment émouvant à la hauteur du sacrifice de leurs frères morts au combat à des milliers de kilomètres de la mère-patrie.

Ainsi Jean-Claude Terrasse a enfin pu, dans un moment de satisfaction personnelle, murmurer cette expression de soldat : « Mission accomplie ».

HEURES CLAIRES

A L'HONNEUR :

Grand officier de la Légion d'honneur :

22 - Jean TREHIOU

Commandeur de la légion d'honneur :

01 - Jean HEUZE
26 - Pierre JAUZE

Officier de la Légion d'honneur :

44 - Jean LE PIRONNEC
63 - René ROUX
64 - Pierre CARIOU
8320 - Pierre HIDE
88 - Henri ANTOINE

Chevalier de la Légion d'honneur :

20 - Pierre FERRANDI
25 - Marc OUDET
29 - Christian DURIEU
39 - Louis DELEULE
50 - Jacques DHAINAUT

Médaille militaire :

69 - Pierre CHATELET

Chevalier de l'ordre national du Mérite :

88 - René BALLET
90 - Paul FIAT

Croix du combattant volontaire 39/45 :

03 - Marcel DERET
Serge GODIGNON
69 - Paul ROUSSILLON
86 - Francis AMIRAULT
Pierre VIGNAUD

Croix du combattant volontaire Indochine :

26 - Victor LEGRAND
5904 - Mohamed KOUINI

Croix du combattant volontaire A.F.N. :

17 - Jacques DELERY
27 - Claude CHARROIS
5904 - Mohamed KOUINI
Ahcène ZAIDI

Croix du combattant :

17 - Renée BUCHIN
5904 - Bernard VANSWYNSBERGHE
86 - Louis ROBERT

Médaille commémorative de la campagne d'Italie :

69 - Paul MONTMAYEUR

Insigne de porte-drapeau :

8320 - Pierre JUAN
Ceslaw KULKA
Lucien MARQUES

Médaille de bronze de l'ONAC :

29 - Jean-Jacques LE CORRE

Médaille d'or de la FNCV :

02 - Maurice DECQ
26 - Natacha CHAVE
44 - Louis CRIAUD
77 - Jeannine DELEFOSSE
88 - Jean CRAMAZOU

Médaille d'argent de la FNCV :

44 - Jeanne GABORIT
Pierre JARNO
Maurice LE PIOUF
Armand ROPERH
57 - Marion LIBER
5904 - Francis HEQUETTE
69 - Albert BRICOUT
Robert ROSSET
70 - Lucien BERGER
80 - Jean DEROUARD
8320 - André SAUZET

Médaille de bronze de la FNCV :

44 - Pierre EVERRARD
57 - Jean-Claude ANDRE
5904 - Bernard CAMPAGNE
Maxime DELPLACE
Hocine TAFTAF
69 - Germaine AUGUSTE
Jean BERTHIER
André CAZORLA
Joseph CHAMBART
70 - Joseph GIRARD
Jean-Joseph OUDOT
8320 - Lucien MARQUES

A tous nos très sincères félicitations

Tous nos adhérents ayant vocation à l'octroi du titre de reconnaissance de la Nation donnant droit au port de la médaille de reconnaissance de la Nation, il ne nous est pas possible de les mentionner dans cette rubrique.

HEURES SOMBRES

NOS PEINES :

03 - Fernand HAUMANT
06 - Jean SEDONI
21 - Michel CHAMBRETTE
Albert GUILLAY
22 - Jean CHESNE
Jean HOEFLER
Jean PRIGENT
26 - Roger CREPELLIERE
Pierre DAUBOIS
Aldivio MAGGI
Marcel MOREL
Léopold ROSTAND
René TERRA
27 - Emile BONNEL
2705 - Dominique BONNEAU
28 - Clément COCHET
29 - Henri BLEUNVEN
31 - René LAFFARGUE
39 - Maurice MAGNIN
4202 - Lucien CORDIER
49 - Jean GOUPILLE
Raymond MARSOUIN
Jean ROGER
Maurice VAN-COTTHEM
5904 - Raymond DESBIEYS
60 - Raymond GANDAIS
Michel REMY
Daniel TITRE
64 - Jean-Baptiste BORTHIRY
Robert LASSALLE
6801 - Alexandre KIRCHHOFER
Thanh Haï PHAN
70 - Serge CATTO
Fernand COMTE
Roger GISSELMANN
Jean GUERRIN
75 - Roger DE THEZILLAT
Jean-Claude FORESTIER
7509 - Henri LAVIGNON
Wieslaw MAJEWSKI
76 - Raymond ROMAIN
78 - Albert MEYER
79 - Jean CHASSAC
8309 - Jean DELCROS
8320 - Henry CARREY
René THOMAS

Que les familles des disparus trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.

HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE BRIGADE

PRÉSIDENT NATIONAL

(Prononcé dans la cour d'honneur

La FNCV, vient de perdre un guide, un exemple et un homme d'exception.

A sa naissance, son père est président de la section des combattants volontaires de Belfort. Depuis de longues années, il était un de nos administrateurs fédéraux, marquant ainsi pour la FNCV, un attachement très fort et très ancien.

Qu'il est difficile de dire « Adieu » à un homme d'exception, un officier hors du commun et volontiers hors normes que l'on vénère et à qui l'on voue une affection quasi filiale !

Mon général,

Nous sommes deux aujourd'hui, le général LAJOUX et moi-même, à vous exprimer, par delà les sentiments que nous éprouvons, la tristesse de vos compagnons, de vos amis si nombreux que vous avez marqués de votre gentillesse, de votre fidélité, de votre générosité, de votre sagacité mais aussi de votre courage, de votre abnégation, de votre sens inné du commandement, de votre autorité naturelle et de votre attachement à la Patrie, au cours de votre vie consacrée, d'une manière exemplaire, au service de la France. Une vie qui se confond avec une carrière d'officier qui débuta avec la guerre pour ne prendre fin qu'aujourd'hui. Une vie d'officier de l'armée de l'air bien atypique qui, de 1940 à 1962, vous fit parcourir les trois guerres auxquelles la France dut faire face et qui marquèrent notre histoire contemporaine tout autant que la vôtre ; une vie d'officier dont les chapitres majeurs s'intitulent « Services spéciaux » et « Commandos parachutistes de l'air ».

Dussions-nous enfreindre votre modestie, acceptez, mon général, que nous en tracions les traits dominants car vous avez été pour nous un exemple et un guide.

Né à Belfort en mars 1921, vous êtes l'aîné de six enfants ; votre père, ancien combattant de 14-18, président des Combattants Volontaires de Belfort et officier de réserve, est un grand ami du commandant André SEROT de l'armée de l'air, affecté au poste SR de Belfort, fer de lance des services spéciaux contre l'Allemagne.

Le 3 septembre 1939, la guerre commence. Vous avez 18 ans. Candidat à l'école de l'air, vous vous engagez pour la durée de la guerre comme élève pilote. En mai 1940, vous êtes admis en stage d'aspirant à Agen mais la défaite bouleverse votre destinée et le 20 juin vous cherchez à gagner l'Angleterre avec des pilotes polonais à Saint-Jean-de-Luz. Arrêté, vous êtes interné à Argelès ; vous vous évadez pour retourner à Belfort où vous apprenez que votre père, mobilisé sur sa demande, était mort au combat le 20 juin... Vous gagnez alors la Suisse et vous vous mettez à la disposition du commandant POURCHOT, attaché militaire adjoint près l'ambassade de France à Berne et représentant des Services Spéciaux militaires. Avec vous il créera le réseau de renseignement « Bruno » rattaché plus tard au SR Kléber.

Vous avez tenté en vain, à huit reprises, de rejoindre l'Angleterre. Mais le commandant SEROT vous a persuadé de poursuivre la lutte en France dans la clandestinité du Service de Renseignement. Désormais, votre vie bascule et dès juillet 1940, vous vous lancez à corps perdu dans ce combat de l'ombre.

Vous constituez progressivement plusieurs réseaux très étoffés qui couvrent toute la France que vous sillonnerez à bicyclette pendant quatre ans, de Belfort à la Normandie ou à la Pointe de Bretagne et du Nord à la Provence ; vous parcourez aussi la Belgique, les Pays-Bas et même une large partie du Reich. Votre mission prioritaire : identifier les unités allemandes afin de dresser en permanence l'ordre de bataille ennemi. Malgré votre jeunesse, mais grâce à vos qualités exceptionnelles, vous allez recueillir des renseignements d'importance capitale et, bravant tous les dangers, vous deviendrez au fil des mois le meilleur agent de « Bruno » et l'un des hommes clés des services alliés en Europe, en particulier de l'OSS. Echappant, souvent de justesse, aux contrôles et aux recherches des services allemands, vous serez tout de même appréhendé douze fois, et plusieurs de vos agents seront, hélas, arrêtés et déportés.

De 1940 à 1944, vous organisez environ 400 passages de la frontière suisse ou d'Alsace et de la ligne de démarcation, permettant ainsi l'évasion de près de 1 200 français et alliés dont celle du général GIRAUD. Vous parviendrez ainsi à confier au commandant POURCHOT à Berne le drapeau de la section des Combattants Volontaires de Belfort que présidait votre père.

Cette intense activité vous ramène cependant toujours à Belfort, point nodal de la « toile » que vous avez tissée.

La citation pour votre nomination à titre exceptionnel au grade de chevalier de la Légion d'honneur stipule notamment : « A obtenu un rendement exceptionnel qui a contribué d'une façon déterminante à la préparation et au succès des débarquements alliés ». C'est tout dire.

En septembre 1944, DE LATTRE approche de Belfort. Le commandant POURCHOT vous met à la disposition du Service de Renseignement Opérationnel de la première armée dirigé par le colonel SIMONEAU. C'est la mission « Stuka » pour laquelle vous constituez un nouveau réseau spécifique. Vos renseignements permettent d'épargner la vie de nombreux soldats et influe sur l'issue de la bataille. Mais, trahi par un élément douteux, vous êtes arrêté le 11 novembre 1944 à Belfort. Interrogé, torturé pendant près d'une semaine sans rien révéler, vous êtes déporté le 18 novembre à la forteresse de Fribourg alors que la bataille de Belfort est déclenchée depuis le 15.

Condamné à mort le 27, vous parvenez à vous évader à la faveur d'un bombardement. Au terme d'un périple de quatre mois en Allemagne, au cours duquel vous serez repris et vous vous évaderez de nouveau, vous vous présentez le 8 mars 1945 aux éléments avancés de la 9ème armée américaine avec trois prisonniers, non sans avoir recueilli

AÉRIENNE ALBERT-CHARLES MEYER

ADJOINT DE L'ASSDN

des Invalides le vendredi 12 mai 2006)

Nous reproduisons ci-après le remarquable éloge funèbre prononcé par notre camarade Henri Debrun, président de l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale.

d'autres renseignements précieux, en particulier sur l'offensive des Ardennes.

Une nouvelle citation à l'ordre de l'armée précise : « doit être considéré de très loin comme le meilleur artisan de la préparation de l'offensive Vosges-Alsace, de l'avis de l'ennemi lui-même qui lui rendra cet hommage. »

Ayant retrouvé le colonel SEROT, vous rejoignez le Service de Renseignement Opérationnel de la 1ère Armée et repassez le Rhin le 31 mars 1945.

La guerre se termine. Vous y avez consacré votre jeunesse, gagné trois citations à l'ordre de l'armée et la Légion d'honneur à titre exceptionnel. Lieutenant de réserve, vous êtes démobilisé en 1946.

Après quelques années de vie civile durant lesquelles vous serez le liquidateur national du S.R. français en Suisse et du réseau Kléber-Bruno, vous êtes volontaire en 1951 pour servir en Indochine. Capitaine de réserve en situation d'activité, vous êtes affecté sur les bases aériennes de Bien-Hoa et de Tan Son Nhut où vous créez et commandez, avec des éléments vietminh ralliés, un commando de contre-espionnage et de contre-sabotage. Le concept des brigades de recherches et de contre-sabotage - les BRCS - est né, vous donnerez à celle de Bien-Hoa le nom de « commando colonel SEROT » assassiné à Jérusalem le 17 septembre 1948.

En septembre 1953, vous êtes le chef de l'antenne aéroportée de renseignement opérationnel auprès du général commandant en chef en Indochine, notamment pour l'opération « Atlante » et Dien Bien Phu où, dès fin 1953, vous appelez l'attention du commandement sur le choix de la cuvette qui ne vous paraît pas judicieux, compte tenu des renseignements dont vous disposez…

Par la suite vous organisez une filière d'évasion pour les personnalités vietnamiennes pro-françaises qui souhaitent rester à nos côtés et, en septembre 1955, vous êtes rappelé en France.

En mars 1956, vous créez pour l'Algérie, sur décision du général de MARICOURT, les commandos parachutistes de l'air, dont vous assurerez, jusqu'en 1961, la conduite opérationnelle et pour lesquels le général LAJOUX va vous rendre un émouvant hommage.

Affecté à Paris comme directeur et inspecteur des commandos parachutistes de l'air vous demandez, en janvier 1963, un congé pour convenance personnelle compte tenu de l'attitude officielle à l'égard de vos commandos.

Vous occupez ensuite, pendant dix ans, diverses fonctions au sein de l'armée de l'air, notamment à la direction du personnel militaire (DPMAA) et vous devenez conseiller « commando » avant d'être appelé à la direction de la sécurité militaire comme chef d'état-major inter-armées, de 1974 à 1976.

Votre dernier commandement sera celui de la base aérienne de Chartres, de 1976 à 1978. Vous serez alors nommé général de brigade aérienne en 2ème section.

Entre temps, vous adhérez, il y a 50 ans, à l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale (ASSDN) et en devenez administrateur en 1978, puis président national adjoint.

Vous serez également un membre influent de plusieurs autres associations ou fédérations patriotiques. Grand nom du renseignement et des actions clandestines, vous êtes l'un de nos anciens les plus prestigieux.

Durant toutes ces années vous nous avez apporté votre expérience extraordinaire, votre part d'histoire, votre discernement, vos qualités d'homme de cœur, votre aménité et votre inaltérable amitié.

Aujourd'hui l'ASSDN est en deuil, la communauté que nous formons aussi. L'armée de l'air, et tout spécialement les commandos parachutistes de l'air, ainsi que la grande famille des parachutistes vous rendent les honneurs et vous accompagnent, avec nous tous, pour gagner ce Panthéon de nos gloires où vous retrouverez tant de compagnons. Nous sommes tristes et fiers à la fois : tristes d'être privés du grand soldat que vous avez été et que vous êtes toujours dans nos cœurs, fiers de l'honneur de vous avoir eu comme guide et comme ami.

La France que vous avez tant servie vient de vous élever à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. Les insignes vous ont été remis, au nom du président de la République, par le général d'armée aérienne François MAURIN, ancien chef d'état-major des armées. C'est la consécration suprême de votre vie et le témoignage de la reconnaissance nationale.

Vous aviez précédemment été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur en 1972 et à celle de grand-croix de l'ordre national du Mérite en 1994. Vous êtes titulaire des croix de guerre 39-45 et des théâtres d'opérations extérieurs, de la croix de la valeur militaire et de la croix de la vaillance vietnamienne avec treize citations dont huit palmes ainsi que de la médaille de la Résistance et de bien d'autres décorations. Vous avez en outre été blessé à cinq reprises.

Chère Marie, soyez assurée, ainsi que vos enfants, vos petits-enfants et toute votre famille, que nous partageons votre chagrin et que je suis l'interprète de l'émotion et de la profonde tristesse de tous vos amis de l'ASSDN.

Mon général, je sais que vous n'êtes pas loin, « juste de l'autre côté du chemin », comme disait Charles PEGUY.

Au nom de tous vos amis, je vous salue avec déférence, admiration et affection.

Colonel Henri DEBRUN,
Président national de la ASSDN

TÉMOIGNAGES

LA BOMBE ATOMIQUE LUI A SAUVÉ LA VIE

L'auteur de l'article a le même âge que la FNCV. Adhérent de la section de Paris depuis 1961, notre compagnon René Combes est né le 4 juin 1919, année de création de la FNCV… En 1939, il était en Indochine française lorsqu'il a été envoyé à la frontière au nord du Tonkin pour combattre les japonais qui venaient de Chine envahir notre territoire. Puis il a été acheminé au Cambodge pour combattre les Siamois (aujourd'hui Thaïlandais) qui avaient pénétré dans ce pays. Ensuite, pendant l'occupation militaire japonaise en Indochine, il est entré dans la Résistance, a été arrêté et interné par les japonais.
Après la capitulation du Japon en 1945, consécutive à l'emploi de bombes nucléaires, il est resté en Indochine pour s'opposer à la rébellion vietminh.
Il est officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, officier de l'ONM, titulaire de la CCV avec barrettes 39-45, Indochine et A.F.N., de la CVR, de la croix du combattant et de nombreuses autres décorations.

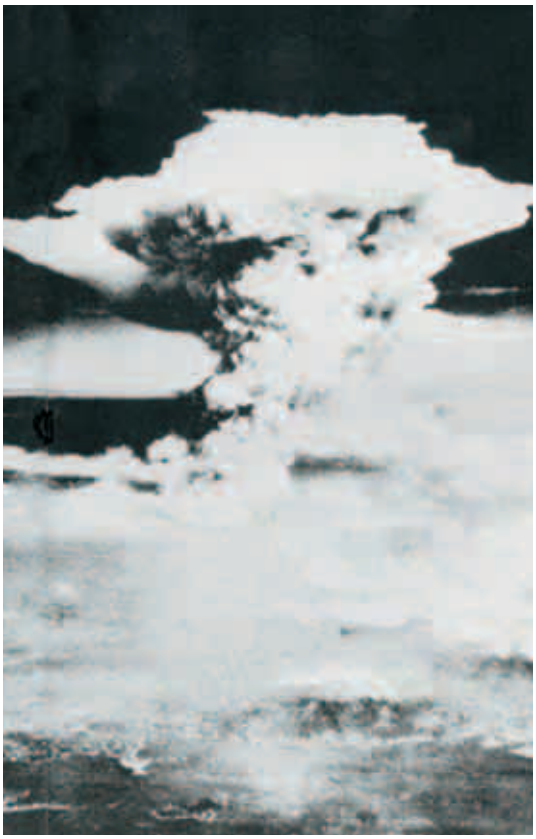

6 août 1945, 8 h 15
Photo prise à 80 km de l'impact.

BOMBES NUCLÉAIRES de 1945

Certaines personnes qui n'ont pas connu la guerre de 1939-1945 reprochent aux Etats-Unis d'avoir largué des bombes atomiques ayant causé plusieurs centaines de milliers de victimes.

Ces personnes ignorent la situation dans laquelle se trouvaient les États-Unis en août 1945. Après avoir laborieusement reconquis une bonne partie des territoires de l'Asie et des îles du Pacifique tenus par l'armée nipponne, les G.I. américains se rapprochaient du Japon. Or ils avaient encore en face d'eux 2 500 000 soldats japonais déterminés à résister jusqu'au bout. L'assaut final sur le sol du Japon risquait d'entraîner une hécatombe de soldats américains. Le Japon se refusait à capituler. Pour l'inciter à cesser le combat, les USA lâchèrent une bombe nucléaire le 6 août 1945 sur Hiroshima. Malgré l'ampleur des dégâts sur les habitants et les bâtiments de la ville, la clique militaire japonaise avait décidé de continuer la guerre. Une deuxième bombe atomique fut alors larguée sur Nagasaki le 9 août 1945. Les militaires nippons refusèrent encore la reddition. C'est alors que l'empereur du Japon, Hiro Hito, prit la décision, contre l'avis de ses militaires au bord de la rébellion, d'accepter la cessation des hostilités pour sauver son peuple de l'anéantissement.

Les bombes nucléaires américaines m'ont sauvé la vie, ainsi qu'à d'innombrables autres captifs enserrés dans les griffes japonaises et les fractions des populations récalcitrantes placées sous leur joug. En août 1945, j'étais déjà depuis six mois dans une cage tenue par la Kempetaï (Gestapo nipponne). Les quelques résistants français qui y étaient encore détenus devaient être liquidés tôt ou tard, comme précédemment une majeure partie de leurs camarades qui étaient avec eux. Les bombes nucléaires qui ont déclenché la capitulation du Japon ont eu un effet bénéfique sur les survivants français des cages de la Kempetaï. Les exactions des geôliers ont alors cessé. J'ai été libéré le 28 septembre 1945.

Les chefs des armées nipponnes se comportaient en potentats dans les pays occupés, avec carnages et incarcérations. Même les militaires japonais qui avaient failli à leurs tâches sont exécutés.

Que deviennent les blessés graves militaires japonais ? Je n'ai jamais vu de soldats invalides. Un fait cruel se colportait à cette époque en Indochine. Un avion de chasse nippon avait raté son décollage et s'était écrasé sur la piste. Aussitôt une équipe de secours avait extrait le pilote blessé de son appareil et l'avait allongé sur une civière. Au cours de son transport, le blessé avait soudain exhalé de forts gémissements de douleur. Un officier qui accompagnait les brancardiers sortit son revolver et exécuta le blessé.

René COMBES

Le bombardier B29 américain baptisé "Enola Gay" porteur de la bombe atomique

La Vie des Sections

NDRL : Dans ce n°405, l'abondance de l'information, liée principalement à la diffusion des travaux du Congrès 2006, oblige la rédaction à limiter les compte-rendus des sections en tenant compte de leur date de réception au siège. La totalité des CR des sections sera diffusée dans le N° de septembre.

Nous vous prions de bien vouloir excuser cette contrainte.

1300 BOUCHES-DU-RHONE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée le 11 février 2006 à Marseille. Nous avons été très honorés, entre autres, de la présence du vice-président des Médaillés Militaires, du président des porte-drapeaux départemental et de M. PORCHET, représentant l'amicale du 2ème Cuirassiers de la 1ère D.B.

Louis ARNAUD, vice-président, souhaite la bienvenue aux amis présents et déclare ouverte la première séance de cette assemblée générale. Debout, très émus, nous procédons à la cérémonie du rappel de nos amis défunts en 2005 avec une minute de silence.

Nous procédons ensuite à la vérification des pouvoirs et à l'émargement des feuilles de présence. La convocation à cette assemblée, dont la date était peu favorable (pluie et froid), était pourtant urgente et nécessaire.

Louis ARNAUD remercie, au nom de toute la section, Guilhem RAYNAL qui fut un président dévoué, ouvert à tous, ayant su faire rayonner la FNCV, la plus belle des associations qui est formée exclusivement de garçons engagés volontaires pour libérer la Patrie. M. RAYNAL démissionne de ses fonctions de président départemental pour des raisons de santé.

Le vice-président constate que la plupart des membres de l'ancien conseil d'administration sont décédés ou démissionnaires. Il fait donc appel à la générosité de tous, comme à l'époque de notre engagement, pour venir nombreux aux réunions et cérémonies auxquelles nous sommes conviés.

Puis le vice-président indique que la rédaction du rapport financier de l'année 2005 pose problème. « Notre très fidèle ami Yves GUIGOU, qui devait être présent, a été hospitalisé subitement la veille. Les documents financiers que j'ai cependant pu me faire communiquer sont le reflet précis des opérations comptables 2005. Je vous demande d'être indulgent et, dès que notre ami sera rétabli, nous vous adresserons les comptes 2005. »

Nous passons à l'élection de quatre administrateurs. Les candidats qui se présentent, à savoir Jean ABRAHAM, Lucien EUDELINE, André FRANCIOSA et Robert HENRY sont élus à la majorité des voix.

La séance est levée quelques minutes…

A la reprise de l'assemblée générale, les administrateurs qui viennent de se réunir font part de leur décision : Louis ARNAUD a été élu président départemental. Ce dernier, engagé volontaire le 22 août 1944, fait un bref résumé de sa carrière militaire afin de mieux se faire connaître des adhérents de la section. Il ajoute qu'il ne veut pas voir mourir notre Association, aussi demande t-il aux membres d'avoir un sursaut d'énergie et de courage pour que vive la FNCV. Le nouveau président donne la composition du conseil d'administration renouvelé.

Composition du conseil d'administration

Président d'honneur : Guilhem RAYNAL

Président actif : Louis ARNAUD

Vice-présidents : Jean ABRAHAM et Roger JAOUI

Secrétaire général provisoire : Louis ARNAUD

Secrétariat assuré par : Henriette RAYNAL

Trésorier : Yves GUIGOU (ce dernier nous a malheureusement quittés peu de temps après son élection)

Conseillers : Mme Germaine HELLMUTH, Henri SENESSE, Lucien EUDELINE et Jacques BERTHET

Porte-drapeau : André FRANCIOSA

LA SECTION EN DEUIL

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de notre camarade Yves GUIGOU qui venait d'être réélu trésorier départemental.

Le président Louis ARNAUD lui a rendu hommage le 10 mars 2006 en ces termes :

« Engagé à 18 ans dans les Forces Françaises de l'Intérieur, tu as été de ceux qui n'ont pas hésité à faire le choix du combat au péril de leur vie.

Libéré de tes obligations de combattant volontaire en 1947 avec le grade de maréchal des logis, tu continues à te battre pour te faire une situation et pour fonder un foyer en 1963. Dès l'âge de la retraite, tu adhères en 1986 à la section départementale des Bouches-du-Rhône des Combattants Volontaires. Là encore, tu continues à te battre pour que rayonne notre Association, la plus belle des associations puisqu'elle regroupe les seuls engagés. Tu es rapidement nommé trésorier adjoint aux côtés de notre ami CHARRIER que tu remplaceras dès 1996.

Tu reçois la médaille commémorative avec barrette « Guerre 1939-1945 » et « Libération ». En 1996 tu es décoré de la médaille de bronze de la FNCV et en 2000, de celle d'argent.

Jusqu'à ton admission à l'hôpital, le 4 février 2006, tu as oeuvré au bon fonctionnement comptable de notre section. Merci Yves et quel exemple tu nous a donné…

A Mme GUIGOU, entourée de ses enfants et petits-enfants, en tant que président départemental des Combattants Volontaires et au nom de tous ses amis de la section, j'adresse nos condoléances les plus sincères et les plus affectueuses. »

Le Président départemental,
Louis ARNAUD

1700 CHARENTE-MARITIME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 4 mars 2006 à 10 H, dans la salle de réunion de la mairie de Jonzac, le président départemental, Claude PLASSERAUD DESGRANGES, ouvre la séance plénière, souhaite la bienvenue et adresse ses remerciements à tous les membres présents. Puis il présente le vice-président national et président départemental du Maine-et-Loire, Jean AUDIC, représentant le président national Jacques GAGNIARD. Il précise que cette assemblée est placée sous sa présidence d'honneur et le remercie d'avoir accepté.

Jean AUDIC adresse ses salutations à tous. Il se dit très heureux d'être parmi les Combattants Volontaires de Charente-Maritime et en exprime toute sa joie. Il est très chaleureusement applaudi.

Reprenant la parole, Claude PLASSERAUD DESGRANGES fait savoir que le président départemental des Deux-Sèvres, François BUTEAU, ainsi que son porte-drapeau et une petite délégation

sont présents, tout comme une délégation avec porte-drapeau du Maine-et-Loire. Puis le président départemental fait savoir que M. DE KERSABIEC, directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Charente-Maritime s'excuse de ne pouvoir être présent, étant retenu par d'autres obligations. Il en est de même pour M. BELOT, président du conseil général de Charente-Maritime, et pour le capitaine de gendarmerie nationale de Jonzac. Par contre, le sous-préfet, le maire de la commune de Jonzac et les députés BEAULIEU et QUENTIN nous rejoindront dans la matinée. Quant au lieutenant CARRE, des sapeurs pompiers de Jonzac, il sera présent à la cérémonie au monument aux Morts avec un détachement de sapeurs pompiers et un drapeau.

Claude PLASSERAUD DESGRANGES remercie M. CHOUMONTET, colonel en retraite, président de l'U.N.C. de Jonzac, présent dans la salle, d'avoir bien voulu repousser son assemblée générale de façon que lui-même et quelques uns de ses adhérents soient présents au congrès. Est également parmi nous avec son épouse notre adhérent honoraire, le Commander Claude GAUTHIER, attaché de défense de l'ambassade du Canada de Paris. Ce dernier est en grande tenue d'officier de la marine canadienne.

Le président PLASSERAUD DESGRANGES fait savoir que le président honoraire Henri CORBI et son épouse sont à peu près en bonne forme physique. Il leur adresse des vœux de très bonne santé de la part de tous.

Ensuite, le président départemental invite tout le monde à se lever et les porte-drapeau font leur entrée dans la salle. Les honneurs leur sont rendus et un instant de recueillement est observé à la mémoire des disparus. Il poursuit en faisant connaître que, comme la tradition le veut, des bons vœux ont été adressés et échangés en fin d'année avec les différentes personnalités civiles, militaires et les associations patriotiques.

Après le comptage des présents et des pouvoirs reçus, il est question du mouvement des effectifs intervenu depuis mars 2005, à savoir huit adhésions, deux décès et une démission, ce qui porte le nombre d'adhérents à 98 en mars 2006. En l'absence du secrétaire départemental, Michel BOURIT, le trésorier Jean Robert KOLB procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 5 mars 2005. Le trésorier adjoint, Jean-François MATTHEAÏ, présente le rapport financier et le contrôleur aux comptes, Jacques DELERY, lui donne quitus. La vice-présidente, Raymonde COYAUD, fait le compte-rendu de l'action sociale et invite avec force tous les adhérents de l'association et leurs familles à ne pas hésiter à la contacter en cas de besoin. Ces résultats sont adoptés à l'unanimité et tous les intervenants sont applaudis.

En haut à gauche : Remise des récompenses
En haut à droite : Les "fidèles" Valérie et Sonia PAILLAT
A gauche : Le vice-président GRIMBERT "Aux couleurs"
Au centre de gauche à droite : Le sénateur BEAULIEU, le président PLASSERAUD DESGRANGES, le vice-président fédéral J. AUDIC et le trésorier adjoint MATTHEAÏ sous l'œil attentif de la mascotte Valérie PAILLAT
En bas à droite : Une partie de l'assemblée

Le président départemental présente le rapport moral dans lequel il souligne plus particulièrement l'importance de faire du bon recrutement et notamment auprès des jeunes des théâtres d'opérations extérieures. Il constate la bonne gestion de l'association et souligne l'efficacité avec laquelle les Combattants Volontaires sont toujours présents aux diverses cérémonies officielles ou pour l'accompagnement à leur dernière demeure des compagnons décédés. Il en profite pour adresser tous ses remerciements aux porte-drapeau et aux délégations présentes. Il fait savoir également que nous avons toujours d'excellentes relations tant avec les autorités civiles, militaires, religieuses, qu'avec les administrations et les diverses associations patriotiques. En conclusion, comme les années précédentes, il dit que son espoir est de voir l'association continuer à conserver son excellente santé, sa bonne forme et qu'elle puisse encore s'agrandir en effectifs toujours avec l'esprit de combattant volontaire. Le président départemental est longuement applaudi et l'on passe aux élections du tiers sortant des membres du conseil.

Tous les sortants, Claude PLASSERAUD DESGRANGES, Michel HAUSNER, Jacqui DUSSOULIER et Jacques GAUTIER étant candidats pour un nouveau mandat, et aucune autre candidature ne s'étant fait connaître, sont réélus pour trois ans à l'unanimité.

Le nouveau comité départemental est ainsi composé :

Présidents honoraires : Jean LABADENS et Henri CORBI

Membres honoraires : Jacqueline LABADENS et Claude GAUTHIER

Président actif : Claude PLASSERAUD DESGRANGES

Vice-président délégué, chargé de la section nord : Léon VIGE

Vice-présidents : Michel HAUSNER, chargé de la section centre, Jean GRIMBERT, pour la section sud, et Raymonde COYAUD, chargée de l'action sociale

Délégué spécial pour l'Ile d'Oléron : Jean BRIN

Secrétaire : Michel BOURIT

Secrétaire adjointe : Geneviève LACROIX

Trésorier : Jean Robert KOLB

Trésorier adjoint : Jean François MATTHEAÏ

Administrateurs : Jacqui DUSSOULIER, André PONS et Jacques GAUTIER

Porte-drapeau : Michel BOURIT et Jacques GAUTIER (section nord), Dominique DURAND et Louis GRANGER (section centre), Pierre CHAUVEAU et Sonia PAILLAT (section sud)

Mascotte : Valérie PAILLAT

La parole est donnée à Jean AUDIC qui exprime toute sa satisfaction de constater que tout va pour le mieux en Charente-Maritime et souhaite que cela continue le plus longtemps possible. Puis il donne quelques informations sur la Fédération Nationale des Combattants Volontaires en ce qui concerne l'avenir. Son intervention provoque de nombreux applaudissements.

Le docteur BEAULIEU, député de Jonzac, nous ayant rejoint , le président PLASSERAUD DESGRANGES, au nom de l'assemblée, lui souhaite la bienvenue. Le député le remercie et en profite pour dire quelques mots sur le bien qu'il pense des associations patriotiques et notamment des Combattants Volon-

taires. Des applaudissements s'en suivent et, entre temps, Mme RICHARD, présidente départementale des Médaillés Militaires de Charente-Maritime nous a rejoint, suivie de peu de M. QUENTIN, député de Royan, qui lui aussi a tenu à faire un petit discours qui fut très applaudi.

Après les remerciements d'usage, on passe à la remise de récompenses fédérales. Tous les récipiendaires sont chaudement félicités et applaudis. Puis, le président départemental clôture la séance plénière en invitant tout le monde à suivre les drapeaux pour se rendre en cortège au monument aux Morts où les cérémonies débutent en présence du sous-préfet, du maire, des députés, des présidents et délégations d'associations patriotiques et leurs porte-drapeau, ainsi qu'un détachement de sapeurs pompiers de Jonzac avec leur drapeau, le tout entouré d'une bonne partie de la population de Jonzac et des environs.

Toutes les cérémonies sont placées sous l'autorité de Léon VIGE.

Après la remise des décorations officielles, il est procédé au dépôt de gerbes par Jean AUDIC, Claude PLASSERAUD DESGRANGES, Raymonde COYAUD, le sous-préfet et le maire, accompagnés des deux députés.

Après un instant de recueillement et l'exécution de « La Marseillaise », les porte-drapeau sont remerciés par les autorités et le piquet d'honneur des sapeurs pompiers mis au repos.

Tout les participants se rendent à la mairie où un vin d'honneur est offert par la municipalité Les convives se regroupent ensuite dans la salle à manger où un excellent repas est servi dans une ambiance des plus chaleureuses. Enfin, pour conclure cette magnifique journée dont une partie se déroula sous la pluie et, le soir venu, sous la neige, le président PLASSERAUD DESGRANGES fait remarquer notamment que tout s'est très bien passé et qu'il a toujours l'espoir de réussir dans sa mission, avec l'esprit et le cœur de ce que sont réellement les Combattants Volontaires et en se promettant de nous rassembler à nouveau tous ensemble pour pouvoir ainsi partager de grands moments de fraternité.

Le président départemental,
Claude PLASSERAUD DESGRANGES

1800 CHER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Celle-ci s'est tenue le 20 mars 2006 à la Maison du Combattant de Bourges et avait entre autres pour but de présenter la nouvelle composition du bureau à tous les adhérents de la section FNCV du Cher.

Le nouveau président, Eric GEORGES, après avoir demandé une minute de silence pour les camarades disparus, s'est présenté avec son bureau à l'assemblée à l'occasion de son discours de bienvenue.

Les bilans financier et de secrétariat, tenus par Bernard DELETANG et Fabrice AUPET, se révèlent positifs, ce qui indique le bon fonctionnement de notre section. Les effectifs sont en progression du fait de deux récentes adhésions.

Pour clôturer cette séance, le président offre le verre de l'amitié en remerciement de sa nomination.

Nouveau bureau

- Président actif : Eric GEORGES (Missions Extérieures)
- Vice-président : Octave PRIOUX (1939-1945)
- Président honoraire : Jean-Louis MIROUX (AFN)
- Président délégué : Paul ROBERT (Indochine et AFN)
- Secrétaire départemental : Fabrice AUPET (Missions Extérieures)
- Trésorier : Bernard DELETANG (AFN)
- Porte drapeau : Frédéric ORTUNO (Missions Extérieures)
- Administrateurs : Henri AFFOUARD (1939-1945), André CORNU (1939-1945), Jean DEBRUYNE (1939-1945), Marcel MUCHA (1939-1945), Bernard JACQUET (Indochine), Jacques MATHIEU (Missions Extérieures)

Pour contacter la section du Cher :

Eric GEORGES : 13, Rue Gagarine
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tél. : 02 48 66 37 93

Fabrice AUPET : 10, Place du Pavé
18200 MEILLANT - Tél. : 02 48 63 31 98

2200 COTES D'ARMOR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 AVRIL 2006

Le vice-président Michel LABBE ouvre la réunion à 10 H 10. Il remercie de leur présence la maire de Grâces et la directrice de l'ONAC des Côtes d'Armor. Il tient à excuser le sous-préfet de Guingamp, le délégué militaire départemental, le sénateur M. TREMEL et Mme le député OGET, absents.

Le père Jacques DONNE reçoit la médaille d'or de la FNCV des mains de Mme DANIEL, présidente honoraire

Nous avons une pensée pour nos camarades qui nous ont quittés cette année, M. PRIGENT de Callac, M. HOEFLER d'Erquy et M. CHESNE de Grâces. Nous les honorons par une minute de silence.

Le vice-président fait le point des effectifs qui, à ce jour, comptent 104 adhérents et tient à remercier le président Lucien CONNAN qui, cette dernière année, nous a amené quatorze nouveaux membres. Notre porte-drapeau a représenté la Fédération lors de toutes les cérémonies patriotiques. Merci à lui.

Notre trésorier, Eugène PERRIN, fait alors le point de nos finances qui sont équilibrées. Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

Mme le Maire de Grâces nous fait l'historique de sa commune. Puis la parole est donnée à la directrice de l'ONAC des Côtes d'Armor qui rappelle quels sont les objectifs de son organisme : aide aux personnes âgées, gestion des demandes de carte de combattant.

Puis elle répond aux questions posées par l'assistance.

Le Père Jacques DONNE reçoit alors la médaille d'or de la Fédération.

A la fin de la réunion, Mme le Maire nous offre le pot de l'amitié. Puis nous nous rendons au monument aux Morts où deux de nos adhérents se voient remettre la croix du combattant volontaire.

La journée se termine autour d'un repas « Au Grillon » et les convives se quittent vers 16 H en espérant se retrouver tous à la prochaine assemblée.

Composition du bureau

Le 26 avril 2006, les administrateurs se sont réunis à Fréhel pour constituer le nouveau bureau qui se compose ainsi :

- Président : Michel LABBE,
- vice-président : Jean-Louis LE FEUVRE
- Secrétaire : Maurice LE NY
- Trésorier : Gilbert GOUIN

2600 DROME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La section a tenu un conseil d'administration le 19 mai 2006 à Valence. En ouvrant la séance, le colonel CHAVE, président départemental, a rendu hommage aux huit adhérents disparus depuis le début de l'année et a accueilli deux nouveaux administrateurs : Daniel CUOQ, qui sera chargé de la liaison avec les adhérents des missions extérieures, et Jean-Claude VEYRENC, nommé adjoint au vice-président KIRSCHNER, chargé du secteur Montélimar – Pierrelatte - Nyons.

Le secrétaire général, Gérard CHIROUZE, indique que la section a accueilli 22 nouveaux adhérents depuis le début de l'année et énumère les 44 manifestations auxquelles la section a participé.

Le trésorier général, André DESVERGNES, présente une situation financière en équilibre mais qui fait apparaître un accroissement des dépenses du fonds social.

Il a invité la vingtaine d'adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation à se mettre à jour.

Conseil d'administration du 19 mai

Voyage à MILLAU du 3 au 6 mai 2006

Le vice-président, Jean-Baptiste SCELLES, a évoqué les nouvelles dispositions pour obtenir la carte du combattant, être proposé pour la médaille militaire, ainsi que pour le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau.

Le président a évoqué les nombreuses démarches entreprises à l'échelon national pour faire obtenir la carte du combattant volontaire à ceux qui ont participé à des missions ou opérations extérieures et les contacts pris à l'échelon départemental pour informer les intéressés et sensibiliser les élus nationaux.

En conclusion, il a donné rendez-vous à tous à l'assemblée générale départementale qui aura lieu à Valence le samedi 18 novembre 2006.

VOYAGE ANNUEL

Une cinquantaine d'adhérents ont participé du 3 au 6 mai au voyage annuel pour découvrir le viaduc de Millau, le plateau du Larzac, le chaos de Montpellier, la corniche des Cévennes et la bambouseraie d'Anduze.

Pour la découverte du viaduc de Millau, ils ont bénéficié des explications d'un guide qui a participé, depuis le début, aux grandes étapes du chantier, record mondial de hauteur à 343 mètres et long de 2 460 mètres, aux lignes élancées, parfaitement intégré dans le paysage, qu'ils ont pu par des itinéraires différents voir sur les 360° de son implantation, de jour comme de nuit.

Particulièrement satisfaits des visites et du confort de l'hôtel, nos adhérents se sont donné rendez-vous pour le voyage 2007, la dernière semaine d'avril.

2700 EURE

A l'occasion de notre assemblée générale, tenue le 10 décembre 2005 aux Andelys, le colonel GAGNIARD, notre président national, a procédé à la remise du drapeau de la section Val-de-Reuil / Louviers et décoré plusieurs de nos compagnons.

Après le chaleureux accueil de Franck GILLARD, député-maire des Andelys, l'assemblée générale s'est tenue dans la maison des associations de cette charmante cité.

En présence de Marc-Antoine JAMET, maire de Val-de-Reuil et vice-président du conseil régional, de Laure DAEL, conseiller général, des colonels DURAND, délégué général du Souvenir Français, et MARCHAND, délégué militaire adjoint, de Marcel LEPINAY, directeur de l'ONAC de l'Eure, de Jacques FERCOCQ, administrateur national de la FNCV, d'une forte délégation de la 4900 emmenée par notre vice-président national Jean AUDIC, de Guy LORIN de la 7600, et nos fidèles amis d'Elbeuf.

Nos compagnons René VASSEUR et Pierre-Léopold PORTIER ayant organisé cette belle réunion.

Après avoir donné des nouvelles de la Fédération, notre président national a rappelé les orientations de cette dernière. Combat pour l'obtention de la CCV au bénéfice de nos camarades des OPEX et règle des 3 P (règle développée dans le n° 400 des « Volontaires »), à savoir : préserver le passé, préparer l'avenir et promouvoir le volontariat.

M. LEPINAY fit un exposé remarqué sur les différentes missions de son service, insistant en particulier sur le devoir de mémoire. Un large débat s'instaura, suite à ces interventions, avant que l'assistance ne se rende au monument aux Morts.

Remise des décorations :
Devant le nouveau drapeau le président GAGNIARD décore nos compagnons

A l'issue du dépôt de gerbes, le colonel GAGNIARD procéda à la remise du drapeau de la région Val-de-Reuil / Louviers, puis nos camarades Pierre BIBET, Michel CHRETIEN et Victorien COURTAUT reçurent la CCV et Pierre ROCHER la médaille commémorative d'AFN.

Cette émouvante cérémonie à laquelle participèrent de nombreux présidents d'associations patriotiques, les sapeurs-pompiers et une fort nombreuse assistance, se clôtura par une vibrante « Marseillaise ».

Un repas de cohésion, auquel assista notamment notre président fédéral, accompagné de son épouse, le député Franck GILLARD et le colonel DURAND, accompagné également de son épouse, fut apprécié de tous.

Enfin, une tombola organisée de main de maître par Yvette et Pierre-Léopold, largement dotée par notre ami FERCOCQ et sa charmante épouse, combla de nombreux participants.

Max FLANQUART,
Président départemental

Mme Laure DAEL, conseiller général - P.L. PORTIER - Le président, GAGNIARD
Marcel LEPINAY, directeur de l'ONAC - Colonel DURAND, délégué général du Souvenir Français

2900 FINISTÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le dimanche 5 mars 2006 s'ouvrait notre assemblée générale à la mairie de Châteaulin. La salle des fêtes était mise gracieusement à notre disposition par Mme BOYER, sénateur-maire, représentée par M. SERRANO, conseiller.

Jean-Jacques LE CORRE, président départemental, accueille les adhérents en souhaitant la bienvenue à tous. Il présente Jacques GAGNIARD, président fédéral, qui assure la présidence d'honneur de cette assemblée.

Jacques GAGNIARD adresse ses salutations à l'assistance et dit combien il est heureux d'être avec nous. Jean-Jacques LE CORRE fait respecter un instant de recueillement à la mémoire de nos disparus depuis la précédente réunion : Paul LE FAOU, Jean-Louis JONCOUR et André LE ROUX. Puis, il remercie les personnalités qui ont répondu à notre invitation malgré le temps hivernal, à savoir M. PAOLANTONI, sous-préfet de Brest, M. MENARD, député-maire de Château-neuf-du-Faou, Edouard CLECH, président de l'UDAC, le capitaine de frégate LEPRINCE, délégué militaire départemental, le capitaine Pascale KERROUX, représentant le colonel DELAGNEAU, commandant l'école de gendarmerie de Châteaulin.

Le sous-préfet et le délégué militaire départemental accompagnant le président GAGNIARD au monument aux Morts de Châteaulin

Le président GAGNIARD décore André LEPRETRE de la médaille de bronze de la fédération.

Le président départemental invite le secrétaire, Michel LE GALL, à présenter le rapport moral. La section a été représentée aux cérémonies patriotiques officielles, notamment à l'inauguration du mémorial « Indochine – Corée » le 8 septembre 2005 par notre ministre délégué aux anciens combattants, M. Hamlaoui MEKACHERA, à l'Hôpital-Camfrout. Le vice-président Roger GESTIN accompagnait Jean-Jacques LE CORRE au séminaire des présidents à Neuvy-sur-Barangeon. Le trésorier, Jean BARVEC, représentait notre section au congrès de Toulouse.

Nous avons visité les malades hospitalisés et nous avons accompagné trois des nôtres à leur dernière demeure. Des colis de Noël ont été distribués. Nous nous sommes attachés à développer une action de solidarité au travers d'œuvres sociales. Nous entretenons de bonnes relations avec les associations amies. Le devoir de mémoire reste une de nos préoccupations principales. Pour cette raison, nous intervenons dans les écoles, invitant les enfants à participer aux cérémonies patriotiques.

La parole est ensuite donnée au trésorier pour le rapport financier. Jo GUILLOU, contrôleur aux comptes, déclare avoir vérifié les écritures comptables et confirme la régularité de celles-ci. Les rapports sont adoptés à la majorité des voix et le quitus est accordé.

A l'issue de cette assemblée, une cérémonie a lieu au monument aux Morts où une gerbe est déposée par les autorités. Les présidents des associations patriotiques invités et leurs porte-drapeau sont présents. Une seconde cérémonie se déroule ensuite au monument Jean Moulin qui fut sous-préfet de Châteaulin de 1930 à 1933. La gendarmerie y est représentée par le major NICOLAS, accompagné de trois militaires de l'Arme, assurant le service d'ordre.

Un vin d'honneur réunit les adhérents et les invités à la mairie. Tous se retrouvent ensuite autour d'un excellent repas dans une ambiance conviviale. La tombola a connu son succès habituel.

Heures sombres

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre compagnon Henri BLEUNVEN. Il était né le 11 novembre 1921 à Ploudalmézeau.

Bien jeune, il était scolarisé au collège Saint-Louis de Brest. A partir de 1941, l'établissement est transféré à Scaer afin de soustraire les élèves aux bombardements de plus en plus nombreux et meurtriers. Voulant être médecin, il rejoint la faculté catholique d'Angers, puis Paris, où il termine ses études. Il s'installe donc à Ploudalmézeau, occupant le cabinet que lui laisse son ami le docteur JEZEQUEL. Ainsi commence une longue carrière qui n'était pas de tout repos à cette époque, médecin accoucheur, parcourant les chemins par tous les temps et cela jour et nuit, hiver comme été, sous la neige et la pluie.

Dès sa prime jeunesse, il fut joueur de football dans la fameuse équipe des Arzellis dont il devint par la suite un des dirigeants. Il fut conseiller municipal, puis adjoint au maire. A la libération, il s'engagea comme médecin et soigna avec efficacité plusieurs blessés.

Il fut président de l'association des anciens combattants et président des anciens résistants et déportés, oeuvrant particulièrement pour l'érection de la stèle de Tréorgat, implantée à la mémoire des anciens résistants tués au combat et des déportés du célèbre Bataillon de Ploudalmézeau.

Il était titulaire de la croix du combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 », de la carte de combattant volontaire de la Résistance, de la carte du combattant et, pour son activité au service des Arzellis, de la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Avec ses nombreux amis, le président Jean Jacques LE CORRE et moi-même l'avons accompagné à sa dernière demeure.

A sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le secrétaire départemental,
Michel LE GALL

Les porte-drapeaux devant le monument aux morts de Châteaulin

3700 INDRE-ET-LOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est sur les bords du Cher, dans la mairie du quartier des Fontaines, que s'est tenue le dimanche 12 mars 2006 l'assemblée générale de la section d'Indre-et-Loire de la FNCV.

Placée sous la présidence de Max FLANQUART, trésorier national et président de la section de l'Eure, la séance est ouverte à 9 H 45 par le président de la section, André MOREAU, en présence de Jean AUDIC, vice-président fédéral et président de la section du Maine-et-Loire, Guy GENET, président de la section de la Vienne, Michel HAUSNER, vice-président de la section de la Charente-Maritime, André ROY, secrétaire de la section des Deux-Sèvres, Jacques PARDESSUS, trésorier de la section du Loir-et-Cher, tous venus avec leurs porte-drapeau.

Après avoir remercié de leur présence les différentes délégations et en particulier celles de l'Eure et de la Charente-Maritime venues de loin pour cette assemblée générale, le président MOREAU demande d'observer une minute de silence et de recueillement à la mémoire de nos compagnons disparus au cours de l'année 2005, ainsi que pour les soldats tombés au cours des récentes opérations extérieures. Il demande également d'avoir une pensée particulière pour les adhérents qui souffrent et qui ne peuvent être parmi nous.

Le président donne ensuite la parole au chargé du secrétariat, Jean LAMANDE, qui présente le rapport d'activités de la section pour l'année 2005. Il fait ressortir la présence de la section, avec son drapeau, aux manifestations et cérémonies patriotiques, ainsi qu'aux assemblées générales d'associations d'anciens combattants et aux activités propres à la FNCV. Jean LAMANDE met l'accent sur les nombreux dossiers

Dépôt de gerbes

constitués en faveur de nos adhérents, sur la fréquence des réunions du conseil d'administration et du bureau, qui témoignent de la vitalité de la section dont les effectifs sont stables malgré les décès et les démissions. Il salue les volontaires qui ont rejoint les rangs de la FNCV au cours de l'année écoulée. André MOREAU présente ensuite le rapport moral. Mis aux voix, ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier, présenté par le trésorier André GUENIER, fait ressortir une saine gestion de la comptabilité, puis le rapporteur de la commission de contrôle, Marcel DUCRET, propose de donner quitus. Ce rapport est également adopté à l'unanimité.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé à l'élection du tiers renouvelable du conseil d'administration. Deux membres sortants ne se représentent pas, Henri CHAUVIN et René PERCHERON. Les autres membres sortants sont réélus à l'unanimité ainsi qu'un adhérent ayant présenté sa candidature, Eugène RIDEAU.

Le bureau

Après une brève interruption, la séance est reprise et l'assemblée a le plaisir d'accueillir Arlette BOSCH, maire adjoint de la ville de Tours, Gérard GERNOT, conseiller général du canton Val- de-Cher, Georges PRUVOST, directeur de l'ONAC d'Indre-et-Loire.

Après avoir remercié les autorités de leur présence, le président donne la parole au trésorier national, Max FLANQUART, qui remercie la section de son invitation et donne des informations sur l'avenir du monde combattant.

M. PRUVOST donne des précisions sur les retraites et allocations diverses versées en 2005. Mme BOSCH et M. GERNOT apportent des témoignages en faveur de notre section et du président André MOREAU, avec un soutien indéfectible à la FNCV, surtout pour l'organisation de nos assemblées.

Après avoir remercié les autorités de leurs interventions ainsi que les Volontaires de leur présence, le président André MOREAU lève la séance à 12 H 30.

Les Volontaires et leurs amis se rendent ensuite au monument aux Morts situé face à la mairie de quartier, accompagnés par les porte-drapeau de la FNCV et les associations amies. Une gerbe est déposée par Max FLANQUART, Arlette BOSCH, André MOREAU et Gérard GERNOT. Faisant suite à ce dépôt de gerbe, il est procédé à une remise de décorations officielles par Max FLANQUART et André MOREAU.

A l'issue de cette cérémonie, empreinte de dignité et d'émotion, la municipalité offre aux Volontaires un vin d'honneur au cours duquel Max FLANQUART remet, au nom de la FNCV, des médailles d'argent et de bronze.

Les Volontaires se regroupent ensuite dans la salle « Jacques Villeret » de la mairie du quartier des Fontaines où 127 personnes participent au repas amical suivi d'une tombola et d'une

petite « sauterie » permettant à chacune et chacun de se remettre en forme et de terminer agréablement cette assemblée générale et belle journée en Touraine.

Composition du conseil d'administration :

Georges ASCHAUER, Marceau BERNIER, Jean-François DEMARNE, Michel DESTOUCHES, Marcel DUCRET, Jean DURAND, Michel GALLE, André GUENIER, René GUILLONNEAU, Philippe HILLADJIAN, Jean LAMANDE, Claude MARIE-ADOLPHE, Rosendo MARTINS, Adrien MOREAU, André MOREAU, Huguette MOREAU, Marcel MOYER, Enrico PROSPERO, Guy RICHARD, Louis RICHARD, Eugène RIDEAU, Robert TABOURDEAU, Jean WENDLING.

Elu lors de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 2006, le bureau se compose comme suit :

- Président d'honneur (à titre posthume) : Maurice GERY
- Président actif : André MOREAU
- Président délégué : Claude MARIE-ADOLPHE
- Vice-présidents : Rosendo MARTINS et Robert TABOURDEAU
- Secrétaire général : Marceau BERNIER
- Secrétaire adjoint : Enrico PROSPERO
- Chargés du secrétariat : Jean LAMANDE et Huguette MOREAU
- Trésorier général : André GUENIER
- Trésorier adjoint : Michel GALLE
- Porte-drapeau titulaires : René GUILLONNEAU et Louis RICHARD
- Porte-drapeau suppléant : Michel DESTOUCHES.
- Contrôleurs aux comptes : Jean-François DEMARNE, Marcel DUCRET, Jean DURAND et Guy RICHARD.

3800 ISÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est tenue le 20 avril 2006 à Tullins. M. DURAND, président de la section de l'Isère, ouvre la séance en exprimant ses souhaits de bienvenue aux membres présents, certains étant accompagnés de leurs épouses.

Il fait observer une minute de silence en mémoire des disparus depuis la dernière assemblée et déplore l'absence de toutes les personnalités invitées.

Après le rapport moral de Mme BRUN, vice-présidente Sud-Isère et de M. FLEURET, vice-président Nord-Isère, M. MOUNIER, en remplacement du trésorier M. EFFANTIN, absent pour raison de santé, commente le bilan financier de l'exercice écoulé. Il est approuvé à l'unanimité.

On procède ensuite à la réélection du tiers sortant. Emile BRUN, Jean CARAIL, Georges DURAND et Ferdinand FLEURET, sont reconduits, à l'unanimité, dans leurs fonctions.

Le président nous présenta ensuite les nouveaux adhérents Mme ROUAST, MM HUSTACHE et RODRIGUEZ, ce qui maintient l'effectif à 83 membres.

Après épuisement des questions diverses, on procède à la remise de médailles fédérales.

Le dépôt de gerbe au monument aux Morts est suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité, en présence de M. le maire. Puis les participants se retrouvent dans une ambiance fraternelle autour d'un excellent repas.

4400 LOIRE ATLANTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le congrès de la Fédération départementale des Combattants Volontaires et des Forces Françaises de l'Intérieur s'est déroulé le jeudi 30 mars, salle Athanor à Guérande, sous la présidence de Jean AUDIC, vice-président national de la FNCV, assisté de Fernand LANCEREAU, président départemental, et de Jacques VIEL, président honoraire et administrateur fédéral.

Jean-Pierre DHONNEUR, maire de Guérande et conseiller général, est à la tribune ainsi qu' André TRILLARD, sénateur, et Christophe PRIOU, député. Au 1er rang de l'assistance, on remarque M. OLLIVIER, conseiller municipal défense, le chef d'escadron PICHARD, représentant le général commandant la légion de Gendarmerie des Pays de Loire, Joseph VINCENT, président honoraire de la FDCV-FFI, Hubert LAINE, président de l'UDAC, les présidents de sections Louis CHOPIN et André CLAVREUX et une délégation de la section du Maine-et-Loire que nous saluons pour sa participation fidèle à nos congrès.

Le président ouvre la séance en demandant quelques instants de recueillement à la mémoire de nos camarades disparus au cours de l'année et donne la parole au secrétaire général, Clément HERBRETEAU, qui présente son rapport moral en indiquant que notre section est composée de plus de 250 membres et est l'une des plus importantes de la Fédération. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

En l'absence du trésorier, Germain MARCHAIS, c'est Gaston LANGLAIS qui se charge du rapport financier. André HUBY, contrôleur aux comptes, certifie que la gestion est saine et les comptes exacts. Quitus est donné au trésorier et le rapport est approuvé à l'unanimité.

Cette année le conseil d'administration est renouvelé en entier. Les 23 adhérents ayant fait acte de candidature sont élus à l'unanimité. Le bureau sera constitué lors de la réunion du conseil d'administration le 6 avril prochain.

Jean AUDIC, au nom du bureau fédéral, rappelle les points forts : préserver le passé, préparer l'avenir, promotion du volontariat, cohésion de

toutes les générations du feu. Jacques VIEL présente ensuite la motion finale de l'assemblée, soulignant le soutien total de notre Fédération à notre armée nouvelle qui participe aux actions humanitaires et aux opérations de maintien de la paix, et demande la création de la croix du combattant volontaire avec barrette « Missions extérieures » pour tous les combattants ayant fait acte de volontariat et titulaires de la carte de combattant.

En clôture du congrès, des récompenses fédérales sont remises à des membres méritants de la FDCV-FFI. Puis les participants, accompagnés de treize drapeaux, dont six de la section portés par Louis CHOPIN, Maurice LE PIOUF, Georges LEVEQUE, Yves MARTIN, Gilbert MICHAUD et Daniel RENOU, se dirigent ensuite, sous la conduite de Max PERCHE, président délégué et de Franck HARION, nouvel adhérent de Guérande, vers le monument aux Morts. Après le dépôt de gerbes et l'écoute de « La Marseillaise » et « Le chant des partisans », il est procédé à la remise de décorations officielles.

Retour à la salle Athanor pour le vin d'honneur offert par la municipalité que nous tenons à remercier pour son accueil chaleureux.

Cette journée se termine par le banquet convivial traditionnel réunissant une centaine de personnes.

Le secrétaire départemental,
Clément HERBRETEAU

5200 HAUTE-MARNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de la section départementale de la Haute-Marne s'est tenue cette année dans l'arrondissement de Saint-Dizier, précisément à Eurville-Bienville le 26 mars 2006.

Le président départemental, Paul ZAHND, les vice-présidents Jacques RIPART et Julien COLAS, également trésorier départemental, ainsi que de nombreux adhérents et leurs épouses étaient reçus par Jean BOZEK, maire de la commune. Jean-François PRIGENT, directeur du service départemental de l'ONAC, ainsi que le lieutenant-colonel CRISNAIRE, délégué militaire départemental, participaient à cette réunion.

En préambule, le président ZAHND remercie M. le maire pour la qualité de l'accueil qui est réservé aux « Volontaires » de Haute-Marne et félicite les adhérents de leur présence. Il rappelle la disparition de plusieurs compagnons au cours de l'année 2005 et fait observer quelques instants de recueillement à leur mémoire.

L'ordre du jour comporte le rapport moral et d'activités du président, le bilan financier du trésorier et quelques questions diverses.

A la fin de la réunion, les congressistes se dirigent au cimetière de Bienville en pèlerinage sur la tombe de Jules DELAHAYE, président fondateur de la section haut-marnaise de la FNCV puis se retrouvent devant le monument aux morts d'Eurville où les attendent le sous-préfet de Saint-Dizier et le capitaine représentant le groupement de gendarmerie pour le traditionnel dépôt de gerbes.

A la salle des fêtes, le maire offre le vin d'honneur à l'ensemble des participants, au cours duquel la médaille d'or de la Fédération est remise à Julien COLAS en reconnaissance de ses nombreuses années de dévouement au service des Combattants Volontaires.

Le président ZAHND offre la médaille « FNCV Reconnaissante » au maire en le remerciant de l'accueil qui leur a été réservé. La journée se termine par un excellent repas servi dans un restaurant de Chamouilley.

Le président départemental,
Paul ZAHND

5600 MORBIHAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 25 mars 2006, s'est tenue l'assemblée générale de la section du Morbihan à la Vallée Verte en Penquesten.

Après une minute de silence en mémoire des adhérents décédés, dont un dans l' année 2005, le président, Bernard BELLEC, souhaite la bienvenue à tous. Puis il donne lecture de diverses notes émanant de l'ONAC et parle des cérémonies sur Lorient et Vannes.

Le président remercie le porte-drapeau qui, malgré son âge, est toujours présent aux cérémonies de Lorient, ainsi que la secrétaire qui représente la section sur Vannes. Bernard BELLEC présente les deux nouveaux adhérents de la section, dont l'un est ancien d'Afrique du Nord et l'autre a combattu au Liban.

Le bureau reste inchangé. Il est ainsi constitué :

- Président : Bernard BELLEC
- Vice-président et trésorier : Bernard ALBERT
- Secrétaire et responsable secteur de Vannes : Yvette LE BIHAN
- Porte-drapeau : Louis LE GALL

Le président lève la séance.

L'assemblée se termine par un joyeux et copieux repas dans une bonne ambiance au restaurant de la Vallée Verte en Penquesten.

Le président, Bernard BELLEC

5700 MOSELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 MARS 2006 A METZ

Le président, Robert MUNIER, ouvre la séance à 10 H 10 en présence de Thierry PINCEMAILLE, directeur de l'ODAC, Philippe GREGOIRE, adjoint au maire de Metz, du lieutenant-colonel MERCIER, représentant le général Jean-Marie FAUGERE, gouverneur militaire, et Marie-Jo ZIMMERMANN, députée de Moselle.

Après les salutations et remerciements aux personnalités ainsi qu'à l'ensemble des membres présents, le président souligne l'importance de voir des élus et hauts responsables de l'Etat assister à nos assemblées générales. Cela prouve, dit-il, l'intérêt et le respect portés aux combattants volontaires.

Robert MUNIER rappelle que l'âge et les soucis de santé font que beaucoup d'entre-nous ne peuvent plus assister aux réunions. Nous comprenons ces inévitables problèmes de la vie. Ils sont excusés et seront informés de nos débats.

Faisant le point sur les effectifs toujours en diminution, et cela malgré quelques nouveaux adhérents, le président indique que sa priorité reste aujourd'hui celle d'accueillir dans nos rangs les OPEX, pour lesquels notre Fédération se bat afin qu'ils puissent prétendre à la CCV.

Puis il présente Adrien RADIOCCHIA, jeune des missions extérieures, à qui il souhaite la bienvenue chez les Volontaires. Concernant le recrutement, Robert MUNIER encourage à poursuivre le travail et l'information engagés auprès des chefs de corps. Les résultats seront payants dans le temps.

Il indique que ce qui doit aussi nous préoccuper aujourd'hui, c'est la solidarité qu'il faut développer entre anciens combattants. C'est un devoir ! A ce sujet, nos traditionnels repas de l'amitié avec les Combattants de Moins de Vingt Ans sont un excellent moyen et une belle occasion de se rencontrer, de partager nos soucis, nos problèmes et de s'entraider si nécessaire. Il est indispensable de garder le contact surtout avec celles et ceux ne pouvant plus se déplacer. Le président demande à celles et ceux ayant connaissance d'un adhérent en difficulté d'en informer le bureau.

Intervenant dans les milieux scolaires, le président aborde les problèmes actuels de notre société, inquiétants pour un avenir qui s'annonce incertain à l'égard de notre jeunesse. Réalité et constat, notre beau pays s'enfonce de plus en plus dans la précarité et la violence. Notre pays a-t-il encore un avenir s'il ne sait pas donner un espoir à sa jeunesse ? Sans emploi, sans repère, sans égalité des chances, sans idéal, la jeu-

nesse ne croit plus à rien. Comment peut-on continuer à prêcher la paix sous toutes ses formes, continuer à mentir, à tromper cette jeunesse sur les réalités de son avenir, en oubliant hypocritement les causes réelles des violences, les causes de leur révolte qui sont, osons le dire, non seulement le CPE, mais aussi et surtout les nombreuses inégalités, la précarité, l'injustice, le chômage, qui font grandir la misère, la délinquance qui déclenche toutes les violences et qui enfoncent notre pays dans une spirale de désespoir. Les jeunes ne cessent de nous donner des messages. Essayons de les comprendre, que c'est un avenir fait d'espérance, de justice, de dignité, d'amour et de paix qu'ils veulent construire. « Aidons-les ».

Robert MUNIER précise que s'il intervient dans les écoles c'est parce que les violences, les guerres naissent encore dans l'esprit des hommes et que notre jeunesse traverse une importante crise morale et d'identité, en l'absence de tous repères. Parce qu'il faut semer un espoir en développant un esprit de solidarité face à l'exclusion, la frustration, la discrimination, l'échec scolaire, la haine, le racisme qui mènent à la révolte ou à la délinquance et à la violence. Construire un avenir digne et en paix pour tous, c'est aussi refuser de fermer les yeux sur les véritables causes des révoltes, des violences. C'est agir et transformer ses propres comportements. C'est lutter contre son égoïsme et sa façon de reconnaître les réalités. C'est enfin ne pas oublier que l'enfant se construit dans le regard qu'on porte sur lui, mais aussi et surtout sur le regard qu'il porte sur ses parents, sur les adultes ! C'est ensemble que nous pouvons, que nous devons construire cette paix, faire comprendre l'importance de la solidarité, éveiller le sens de la non-violence et conclure que le monde aura besoin de tout le monde pour construire cette justice d'amour et de paix.

Les activités de l'année écoulée sont de 62 sorties dont 55 avec les drapeaux, mais nous sommes aussi une petite section qui travaille, se déplace et qui rassemble : une belle leçon de devoir de mémoire.

Avant de passer la parole au dévoué trésorier Alfred BURGERMEISTER, le président remercie les porte-drapeau ainsi que celles et ceux qui se dévouent toute l'année au service de la section, lance un appel aux recrutements (anciens d'Indochine, d'AFN) et invite les OPEX à rejoindre notre Fédération.

La trésorerie est équilibrée et les félicitations vont au trésorier pour la bonne tenue des comptes. Les deux rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

Le comité est reconduit à l'unanimité des voix dans ses fonctions, avec un nouvel administrateur en la personne de Joseph ZORDAN, bien connu, puisque ancien membre du comité.

Après la remise de récompenses, le président clôture cette assemblée générale en invitant tous les convives au verre de l'amitié et au repas dansant suivant.

Le président et secrétaire,
Robert MUNIER

5800 NIÈVRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la section de la Nièvre a tenu une assemblée générale extraordinaire en la salle des fêtes des Eduens à Nevers, le 8 avril 2006 à 10 H 30, sous la présidence de Pierre MANFE, maire adjoint de Nevers, du colonel François COLINOT, président du Souvenir Français et de Dominique TOTI, président des Chasseurs Alpins.

Le secrétaire et trésorier, Urbain ANDONIMOUTTOU, souhaite la bienvenue aux présents et procède à l'élection d'un président actif. Jean-Pierre MILOCHE est élu président actif à l'unanimité. Il présente ses remerciements et assure l'assemblée qu'il exercera au mieux ses fonctions pour assurer l'héritage de René MEVEL, son prédécesseur, disparu le 16 décembre 2004. Il demande aux présents de bien vouloir de se lever pour observer une minute de silence en mémoire de nos camarades décédés qui ont volontairement ont offert leur vie pour sauvegarder les droits et la liberté de leur patrie et sacrifié, délibérément, leurs intérêts personnels à l'intérêt général.

Urbain ANDONIMOUTTOU présente les rapports moral et financier à l'assemblée qui les approuve.

Porte drapeau : Dominique TOTI
A gauche : Le nouveau président J.-Pierre MILOCHE
A droite : Le secrétaire trésorier Urbain ANDONIMOUTTOU

Composition du bureau

- Président actif : Jean-Pierre MILOCHE
- Vice-président : Jules PEROT
- Secrétaire et trésorier : Urbain ANDONIMOUTTOU
- Membres : Dominique TOTI, René GARREAU, Jean-Maurice LASEUR, Daniel GAUDRY et Henri BOYAULT

A l'issu de l'assemblée générale extraordinaire, le cortège se rend au monument des Fusillés où le président et le secrétaire-trésorier déposent une gerbe et font observer une minute de silence.

* * *

A compter de 8 Avril 2006, le siège social est transféré chez le président à l'adresse suivante :

M. Jean-Pierre MILOCHE
6, Rue du 8 Mai 1945
58000 NEVERS

5904 NORD - CROIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme chaque année, la section des Combattants Volontaires de Croix, forte de près de 120 membres, a tenu son assemblée générale le samedi 25 février 2006 à 10 H au centre culturel Jacques BREL. Celle-ci s'est déroulée en partie en l'absence du président Lionel BONNARD, retenu par un deuil dans sa famille au même moment.

Cette assemblée, présidée par le président national Jacques GAGNIARD, est animée par le vice-président, Didier DEGANGT, qui le remercie de sa présence appréciée de tous. Après avoir accueilli les personnalités présentes et excusé celles qui n'avaient pas pu répondre à notre invitation et tout particulièrement notre président d'honneur

Yves KUNZ, le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare l'assemblée générale ouverte.

Il rappelle le nom de nos camarades décédés en cours d'année et fait observer une minute de silence. Didier DEGANDT donne ensuite la parole au secrétaire, Bernard CAMPAGNE, qui présente son rapport d'activités et détaille toutes les actions menées et les manifestations auxquelles la section a participé. Il en profite pour remercier particulièrement les mairies de Croix, Douai et Wattrelos dont le maire était présent, pour les subventions accordées. Il remercie également le président national GAGNIARD ainsi que ses adjoints du siège pour toute l'aide, à la fois technique et financière, apportée au traitement des dossiers de certains de nos membres. Le trésorier Daniel DESCHEPPER présente le rapport financier. Le contrôleur aux comptes, Albert GAILLEZ, constate la bonne santé de la section et demande à l'assemblée d'approuver ces rapports, ce qui est fait à l'unanimité.

Il procède ensuite, et dans les mêmes conditions, au vote pour la réélection des membres sortants du bureau.

Didier DEGANDT, s'exprimant au nom du président Lionel BONNARD, brosse ensuite un tableau de la situation en général pour constater que celle-ci n'a guère évoluée depuis un an et que les problèmes, tels que le chômage, les grèves et la misère sont récurrents. En plus, il y a les événements de fin d'année dans nos banlieues, dont les origines sont peut-être dues à la croissance de l'intolérance, les intégrismes, le communautarisme menant au racisme et à la haine de l'autre. Dans les projets à venir, la FNCV de Croix fêtera en 2006 ses quinze ans d'existence et, à cette occasion, un voyage sera organisé début juin à Verdun sur les sites de la Grande Guerre. Un autre voyage pourrait être envisagé en octobre pour les cérémonies du ravivage de la Flamme et celles du Mont Valérien.

Le vice-président donne ensuite la parole au président GAGNIARD qui salue l'assemblée et fait un court historique de la FNCV qui compte à ce jour 7 500 membres et fêtera, en 2009, ses 90 ans. Il insiste sur le fait que le monde combattant se trouve actuellement à une période charnière. Il se cherche et deux situations apparaissent : celle de ceux qui ont connu des guerres et celle de ceux qui ont vécu des périodes de paix et qui ne rejoignent, en général, les associations patriotiques que plus tard pour se retrouver avec leurs anciens frères d'armes.

Il n'y a pas eu de contacts suffisants entre ces deux situations. La cohérence entre les diverses générations du feu est un des principaux soucis au niveau de la CCV - OPEX.

Toutefois, la FNCV espère bien aboutir en 2006, malgré quelques résistances qui restent à vaincre, par exemple dans le cas des appelés ayant fait acte de volontariat, des réservistes et des militaires d'active volontaires.

Tout cela reste encore à définir avec plus de précision.

Le président Lionel BONNARD, revenu entre temps, remercie Jacques GAGNIARD et lui demande de bien vouloir procéder à la remise des médailles. Il adresse la même demande à Jean-Claude DELOBE, membre de la section et président départemental des Combattants de Moins de Vingt Ans.

A l'issue de cette cérémonie, le président invite l'assemblée à l'accompagner vers la stèle du combattant, située à quelques dizaines de mètres, pour y déposer une gerbe.

Il précise également que le vin d'honneur, et le repas qui suit, seront servis au centre Jacques BREL.

Le président de section,
Lionel BONNARD

6700 BAS-RHIN

L'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale ordinaire annuelle de la section du Bas-Rhin des Combattants Volontaires ont eu lieu le vendredi 21 avril 2006, de 9 H à 11 H 30 à la salle des fêtes d'Hoenheim.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La séance est ouverte par le président Jacques POTASCHMANN qui souhaite la bienvenue et salue tous les membres de la section présents ainsi que les autorités et notamment Chantal TRENEY, conseillère municipale de la ville d'Hoenheim, Aimé ATZENHOFFER, président de la Fédération des Engagés Volontaires d'Alsace et de Lorraine, Jacques CHEVALLIER, président départemental des Médaillés Jeunesse et Sports, Gilbert FRICKER, président du Souvenir Français de la communauté urbaine de Strasbourg - Nord, René GALL, président de l'Amicale Rhin & Danube du canton d'Erstein, Marcel MATTER, président honoraire du club Léo Lagrange de Schiltigheim, Daniel TRENEY, président de l'office des Sports, de la Culture, des Arts et des Loisirs d'Hoenheim, Gérard OED, président honoraire de L'association nationale des Anciens d'Indochine pour le département du Bas-Rhin, Nicolas JUNG, président honoraire de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur de Strasbourg.

Le président POTASCHMANN fait ensuite observer un moment de recueillement à la mémoire des membres décédés depuis la dernière assemblée générale. Il salue et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Le secrétaire départemental, Maximilien LIOTTIER, présente les nouveaux statuts de la section, établis conformément aux dispositions et prescriptions des articles 21 à 79-111 du code civil local « Alsace Moselle » applicables en matière associative aux deux départements du Rhin et à celui de la Moselle. Après discussion, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité et à main levée. S'agissant de la validité des nouveaux textes régissant la section, ainsi que des décisions de l'assemblée générale extraordinaire, les conditions de l'article 17 des statuts sont remplies.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du comité directeur. Sont élus :

Président honoraire : Christian GAVELLE

Président départemental : Jacques POTASCHMANN

Vice-présidents : Marcel FRAY, Ferdinand MEYER et Maximilien LIOTTIER

Vice-président honoraire : Antoine MERKEL

Secrétaire départemental : Maximilien LIOTTIER

Trésorier départemental : Jean-Max DE CHADIRAC

Porte-drapeau : Jean-Max DE CHADIRAC et Maurice SCHNEPPE

Assesseurs : Jean FORESTIER, Pierre MEKIFFA, René GALL, Gilbert FRICKER et Gérard OED

Le président POTASCHMANN prononce la clôture de l'assemblée générale extraordinaire et déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire annuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Après accord des présents, le secrétaire départemental Maximilien LIOTTIER est dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2005, celui-ci ayant paru dans le journal « Les Volontaires » n° 401 de juin 2005 et chaque membre ayant donc pu en prendre connaissance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Jacques POTASCHMANN présente ensuite le rapport moral. Puis, le secrétaire départemental donne lecture des différentes activités de la section. Il souligne la présence des membres du comité aux différentes cérémonies commémoratives, la participation du président départemental au séminaire de Neuvy-sur-Barangeon ainsi qu'au ravivage de la Flamme à Paris. Il mentionne la création temporaire d'un comité d'organisation ayant préparé et réalisé le congrès national de la FNAM en septembre 2005 à Strasbourg, ce qui a demandé plus d'une année de préparations. La section du Bas-Rhin a également préparé le congrès national de la FNCV à Hoenheim les 2 et 3 mai 2006.

Vient ensuite le compte-rendu du trésorier départemental, Antoine MERKEL, qui sera remplacé dans ses fonctions par Jean-Max de CHADIRAC. Le rapport du contrôleur aux comptes est présenté par Marcel MATTER qui souligne une excellente tenue des comptes et une parfaite concordance des écritures. Quitus est donné au trésorier ainsi qu'au comité pour l'exercice écoulé.

Il est ensuite procédé à l'élection d'une commission de contrôle comportant deux membres, faute d'une troisième candidature. Sont élus Marcel MATTER et Charles FRICKER.

Maximilien LIOTTIER soumet à l'approbation de l'assemblée un texte dont il donne lecture et qui pourrait être adressé au siège national de la FNCV, afin que celui-ci soit inclus dans la motion finale qui sera établie lors du prochain congrès national. Il s'agit des récents propos outrageants et inacceptables tenus par le chef de l'État algérien à l'encontre de la France, de son armée et, par voie de conséquence, de ses anciens combattants. La totalité des participants a manifesté son approbation par de vifs applaudissements.

Le président POTASCHMANN procède ensuite à la remise de la médaille d'or de la Fédération Maginot à notre compagnon et ami Antoine MERKEL, ceci en remerciement des nombreux services qu'il a rendu à la section. En effet, il faut savoir que l'intéressé, âgé de 86 ans, a participé activement à la réactivation dans les années 50, de la section bas-rhinoise et a occupé les postes de vice-président, secrétaire et trésorier pendant de nombreuses années et ce, jusqu'à ce jour. Le comité de direction départemental lui renouvelle ses plus chaleureuses félicitations et a l'honneur de le nommer vice-président honoraire. Il est remplacé, dans ses fonctions actives, par Jean-Max de CHADIRAC, également porte-drapeau.

Le président POTASCHMANN prononce ensuite la clôture de l'assemblée générale annuelle 2006. S'ensuit alors le verre de l'amitié pris en commun par tous les membres présents dans une ambiance empreinte d'une grande convivialité. La couverture photographique a été assurée par Maurice SCHNEPPE.

Le secrétaire départemental,
Maximilien LIOTTIER

6801 HAUT-RHIN - COLMAR/MULHOUSE

L'assemblée générale s'est tenue le 26 mars 2006 au restaurant Le Buchwald-Rixheim.

Le président Paul ESCHEMANN ouvre la séance à 10 H. Il salue particulièrement le colonel CHRISTEN, président de l'OMSPAC de Thann, et madame. Il souhaite la bienvenue aux compagnons présents ainsi qu'à leurs épouses.

Il excuse le président délégué national, Jacques POTASCHMANN, ainsi que de nombreux amis malades.

Avant de passer à l'ordre du jour, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire de Mme BROGLIE et Mme PHAN THANH, épouse de notre ami HAI (hospitalisé).

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 mars 2005 est adopté. Le rapport financier, présenté par Paul ESCHEMANN, et vérifié par les contrôleurs aux comptes, est approuvé.

Le président présente le rapport moral et fait des communications diverses. Notre section a participé à

toutes les manifestations officielles durant cette année et il faut souligner, en particulier, celle de la libération de Mulhouse (le 20 novembre) avec la participation du 3ème régiment de Hussards, l'inauguration du Mémorial de l'Alsace-Moselle (Schirmeck, le 22 juin 2005), le 60ème anniversaire de la libération des camps de concentration, le 26 juin 2005, en présence de M. MEKACHERA, ministre délégué aux anciens combattants à Natzweiler - Struthof. Puis le président aborde l'évolution des effectifs de la section ces dernières années : en 1998 : 56 membres, en 2000, 51, en 2003, 33 et en 2005, 29 adhérents.

Paul ESCHEMANN a participé à Sausheim le 10 décembre 2005 aux obsèques du parachutiste COMBETTE, neveu du général COMBETTE, grand-d'croix de la Légion d'Honneur et membre d'honneur de la FNCV. En dehors du colis de Noël de la Fédération, nous avons offert des colis à deux membres méritants.

Avant de clore son exposé, Le président tient à remercier particulièrement notre porte-drapeau, Raymond SIGRIST, toujours présent, Claude LEFORT qui le remplace efficacement, ainsi que tous les membres du comité.

Comme annoncé l'année dernière, en raison de son âge et de son éloignement en Charente-Maritime, Paul ESCHEMANN propose, après démission du comité, Claude LEFORT comme nouveau Président. Ceci est accepté par l'assemblée générale.

Composition du nouveau comité :

- Président honoraire : Paul ESCHEMANN
- Président et secrétaire : Claude LEFORT
- Vice-président : Stanislas WIELGO
- Trésorier : Oreste GUERITCH
- Assesseurs : Henri ANDREO, Robert DUCHMANN
- Porte-drapeau : Raymond SIGRIST

Ont été nommés contrôleurs aux comptes, Christian DIPPERT et Robert DUCHMANN.

Avant de clore cette assemblée, le président de section donne la parole au colonel CHRISTEN qui recommande surtout à tous les anciens combattants de rester unis.

Paul ESCHEMANN remet ensuite la médaille de bronze à Claude LEFORT et invite l'ensemble des amis à un vin d'honneur, avant de se retrouver autour d'une excellente table en toute convivialité.

6900 RHÔNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A deux jours du printemps, en ce 18 mars 2006, s'est déroulée l'assemblée générale de la section du Rhône de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires.

Elle s'est tenue dans la magnifique salle de conférence de La-Tour-de-Salvagny, à une dizaine de kilomètres de Lyon.

A 9 H 30 précises, le président Lucien THIBAUT ouvre la séance et prononce quelques mots de bienvenue. Il se félicite du nombre de participants qui est de 83, ce qui, avec les 25 pouvoirs reçus, nous permet d'avoir le quorum.

Il remercie les autorités présentes, en premier lieu M. MANSOT, maire de la commune, sans lequel cette réunion n'aurait pu avoir lieu dans les circonstances présentes compte tenu de son importance toute particulière cette année, comme la suite de la séance le révélera.

Puis, il demande une minute de silence pour tous nos morts et passe la parole à M. MANSOT qui veut nous rassurer. « Cela n'a été en aucune façon, pour moi-même et mon équipe, une charge de vous recevoir, mais au contraire un très grand plaisir partagé avec tous les anciens combattants de la commune. Je vous assure que vous serez toujours les bienvenus. Je vous souhaite un bon travail et une bonne journée… ».

Le président veut alors, sans plus tarder, nous révéler la surprise évoquée. Notre compagnon André PEYRONIE, ancien de l'escadrille Normandie-Niemen, l'avait informé qu'il avait été proposé par le gouvernement de la Fédération de Russie pour une décoration qui devait lui être remise à l'ambas-

De droite à gauche : le Commandant POSNUKHOV, attaché naval russe, le général BELIKH, attaché Défense de l'Ambassade de Russie à Paris, puis les autorités françaises civiles et militaires

Le général BELIKH décore André PEYRONIE, ancien de l'escadrille Normandie-Niemen

sade de Russie à Paris. Son état de santé ne lui permettant pas de faire ce voyage, il a sollicité la section pour se faire remettre cette décoration lors de notre assemblée générale.

L'ambassade ayant donné son accord, une délégation officielle, représentée par le général Alexandre BELIKH, attaché militaire, accompagné du capitaine de frégate POSNUKHOV, attaché naval, est exceptionnellement parmi nous pour la remise de cette distinction au cours de la cérémonie au monument aux Morts qui aura lieu à 11 H, et dont le cérémonial a été réglé et sera ordonnancé par certains de nos adhérents.

Le président en vient à la rétrospective. Il rappelle la tradition que nous avions d'organiser de nombreuses visites et voyages dans divers pays et en France en particulier. Pendant notre jeunesse, nous avons été privés de déplacements hors de nos frontières et je dirais limités, en France même. Aussi, une idée à été lancée : découvrir le monde pour en avoir un jugement personnel. Nous n'avions pas pu le faire avant pour différentes raisons, telles la famille, la trésorerie, les activités professionnelles, etc… Mais, maintenant que nous étions libres, nous pouvions faire ces escapades entre amis, sachant que l'on pouvait compter les uns sur les autres (unis comme au front !), tout en profitant d'une compagne traductrice en plusieurs langues. Nous avions donc, depuis 1989 je crois, entamé nos découvertes dont vous pouvez voir quelques photos de groupes rappelant le souvenir de ceux qui nous ont quittés ou qui ne peuvent plus se déplacer. Ces voyages qui nous ont conduit dans de nombreux pays avaient un but touristique mais aussi de mémoire, que ce soit en France ou à l'Etranger. Cette formule qui a été appliquée pendant plusieurs années, n'est plus possible aujourd'hui par manque d'effectif. Mais tous ceux qui en ont profité gardent de merveilleux souvenirs des moments passés en commun, en particulier le 50ème et le 60ème anniversaire du débarquement de Juin 1944 où nous avions été reçus dans les tribunes officielles, la cérémonie de Fréjus pour les anciens d'Indochine ou de Verdun, etc…

Paul ROUSSILLON, secrétaire départemental, présente le rapport moral et d'activités. Il rappelle les noms des compagnons disparus puis énumère l'ensemble des commémorations auxquelles nous avons assisté. Il précise que les membres de la commission sociale ont rendu visite à de nombreux adhérents malades. Puis il reprend de façon chronologique toutes les activités du bureau, du secrétariat et des permanences. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée au trésorier, Pierre CHATELET, qui fait état d'un bilan en équilibre, tout en précisant qu'il y a lieu de faire attention. Le président rappelle ce qui avait été évoqué en conseil d'administration à ce sujet, propose une légère augmentation de la cotisation qui passerait de 20 à 23 euros et détaille la ventilation de cette somme. Le contrôleur aux comptes, Alfred TONDY, a procédé à la vérification et a constaté la régularité des comptes. Le quitus est donné à l'unanimité.

Nous passons ensuite au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et demandons s'il y a des candidats. Personne ne se manifestant, c'est donc le tiers sortant au complet qui est renouvelé à l'unanimité. Le président rappelle la composition actuelle du bureau et indique que notre ami Marcel DAVID, qui s'occupait de la chancellerie, souhaite être relevé de ses fonctions en raison de son état de santé. Il fait appel à l'assemblée et c'est Hubert MOUSSARD qui se propose. C'est bien volontiers que cette responsabilité lui est confiée.

Au terme de cette assemblée, le président donne la parole à quelques uns de nos invités. Jacques POTASCHMANN, président délégué national, représentant le bureau fédéral, nous fait part de sa joie d'être parmi nous et donne lecture du message du président qui regrette de ne pas être avec nous. Il y a 94 sections et il ne lui est donc pas possible de se rendre partout. Il nous assure de son dévouement pour le monde combattant en soulignant le rôle de chacun en ce qui concerne le devoir de mémoire. Il nous informe du nombre de visites sur le site Internet et conclue sur la règle des 3P : préserver le passé, préparer l'avenir et promouvoir le volontariat. Enfin, il nous donne rendez-vous au congrès de Strasbourg.

M. RIVE, directeur de l'ONAC du Rhône, excuse le préfet, M. LACROIX, et fait connaître son véritable intérêt pour le monde combattant. Cette année est particulièrement importante puisque c'est le 90ème anniversaire de la création de l'ONAC, ce qui donnera lieu, au printemps prochain, à une journée de rencontres entre les combattants et les jeunes à la préfecture…

Lors d'une cérémonie à Duèrne où est érigé un monument à leur mémoire, le président évoque la rencontre avec l'un des survivants des CARPET-BAGGERS, aviateurs américains volontaires qui assuraient le ravitaillement des maquis au péril de leur vie. Il précise aussi que la section l'a reçu à son siège avec sa famille pour un repas « retrouvailles ».

Avant de quitter la salle, il est procédé à la remise de médailles fédérales. Le président, avant notre départ pour le monument, rappelle le déroulement de la cérémonie et le rôle de ceux qui sont chargés de faire appliquer les consignes du protocole. Il demande à tous les présents d'être disciplinés.

A 11 H, les participants quittent la salle de réunion et trouvent en sortant un magnifique soleil. Ils se rassemblent pour le défilé derrière la musique. Le piquet d'honneur se met en place au monument aux Morts et les autorités le rejoignent. Le général Lambert procède à la remise de décorations officielles. Le général Alexandre BELIKH, attaché Défense de l'Ambassade de la Fédération de Russie en France, confère ensuite à notre ami André PEYRONIE la médaille de l'ordre d'Alexandre NEWSKI. Son intervention est traduite en français par son adjoint POSNUKHOV, attaché naval.

La cérémonie se termine par un dépôt de gerbes. Plusieurs enfants accompagnent les porteurs de gerbes, Lucien THIBAUT pour la FNCV, le général BELIKH pour les anciens de Normandie-Niemen, le général LAMBERT pour le gouverneur militaire, M. ROGER-DALBERT au nom du conseil général, M. MANSOT pour la municipalité, M. RIVE pour le préfet de la région Rhône-Alpes. Ces dépôts sont suivis de la sonnerie « Aux Morts », d'une minute de silence et des hymnes nationaux russe et français. Les porte-drapeau sont remerciés et les nouveaux décorés félicités.

Jean-Pierre REBATTU

7700 SEINE-ET-MARNE

ASSEMBLÉE GÉNRALE
SOUS-SECTION DE MELUN

L'assemblée générale de la sous-section de Melun s'est tenue le 25 février 2006 au quartier LEMAITRE de la gendarmerie mobile à Melun. Elle était présidée par le président, Alain LEGRIS, qui a remercié le colonel BOURBON, commandant le groupement de gendarmerie mobile, d'avoir une fois encore accueilli les Combattants Volontaires dans la salle d'honneur, et les colonels TOLDO et SCHALLER ainsi que le président honoraire de la sous-section Jacques FERCOQ, sans oublier la nombreuse assistance qui a répondu à l'appel.

Le président LEGRIS a remercié également le maire de Melun. Il a présenté les excuses du général EGLOFF, commandant l'EOGN, de M. FIQUET, directeur départemental de l' ONAC, du colonel Pierre de la HOUSSAYE, président honoraire de la FNCV, de M. DUVAL, président de la sous-section de Provins et de Roger DELEFOSSE, président de la sous-section de Coulommiers.

Une minute de silence a été observée pour rendre hommage aux camarades disparus dans l'année.

L'effectif de la sous-section est de 148 personnes.

Les participants ont ensuite approuvé les rapports moral et financier ainsi que celui du contrôleur aux comptes.

Puis il a été procédé à l'élection du bureau qui se compose comme suit :

- Président actif : Alain LEGRIS
- Vice-présidents : Nelly KOPP et Bernard DESGENS
- Secrétaire et trésorier : Serge ROSSIGNOL
- Secrétaire adjoint : Fernand DELCLOY
- Trésorier adjoint : Jean-Claude HAGER
- Contrôleur aux comptes : Jacques VAZEUX
- Affaires sociales : Nelly KOPP, Serge FIEVET et Huguette FERCOQ
- Chancelier : Marc GOUREE
- porte-drapeau : Claude RENARD et Vincent REGIOR

Au cours des questions diverses, il a été discuté de la carte du combattant et de la croix du combattant volontaire pour les anciens des missions extérieures. Il nous faut continuer notre action en leur faveur afin que cette nouvelle génération puisse maintenir le flambeau.

Puis le président LEGRIS nous a fait part de son expérience vécue au Kosovo en 2005 dans le cadre d'une participation à une mission extérieure au sein de l'état-major de la brigade multinationale nord-est et a répondu aux nombreuses questions de l'assistance.

A l'issue de notre assemblée, une cérémonie a eu lieu à la stèle du monument aux Morts de la gendarmerie mobile où une gerbe a été déposée par les présidents TOLDO, SCHALLER, FERCOQ et LEGRIS.

Lors de l'apéritif, offert par le commandant BURETTE, adjoint du colonel commandant le groupement, M. MIGNON, député-maire de Dammarie-les-Lys et président de la communauté d'agglomérations de Melun – Val de Seine, nous a fait l'honneur de nous rejoindre.

Un excellent repas convivial a été servi au cercle mixte de la gendarmerie mobile.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SOUS-SECTION DE MONTEREAU
ET ENVIRONS DU 19 FÉVRIER 2006

Celle-ci s'est déroulée dans la salle de la Faïencerie à Montereau-Fault-Yonne en présence de Daniel TOLDO, président (h) national et départemental et administrateur national, de Jacques SCHALLER, président départemental et administrateur national, de Roger HALLART, président de cette sous-section, de M. COLAS, maire adjoint, représentant le député maire, et de divers présidents d'associations amies.

Le président HALLART accueille les personnalités et demande une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus, avec une pensée particulière pour le capitaine COLSON, administrateur départemental et pour M. MOURICHOUX, membre de la sous-section.

Roger HALLART donne lecture du rapport moral de l'année écoulée et rappelle les diverses activités qui se sont déroulées. Il demande ensuite à Colette LEGENDRE, trésorière, de présenter le bilan financier. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Il est alors procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration. Aucune candidature nouvelle n'ayant été présentée, le bureau est ainsi constitué et approuvé à l'unanimité :

- Président d'honneur : Pierre DE LA HOUSSAYE
- Président actif : Roger HALLART
- Vice-présidents : Léonce ROUILLARD et Georges FLICOURT
- Secrétaire -Trésorière : Colette LEGENDRE
- Relations presse : Raymond SOISMIER et Colette LEGENDRE
- Comité d'entente : Roger HALLART et Léonce ROUILLARD
- Porte-drapeau : Gilbert DADA

Le président HALLART rappelle que la ville de Montereau-Fault-Yonne organisera, le 23 avril 2006, le congrès départemental de la section, salle Rustic.

Jacques SCHALLER prend la parole à son tour pour attirer l'attention sur la nécessité de recruter de nouveaux

membres, mêmes sympathisants. M. COLAS fait le point sur divers sujets d'actualité, et notamment sur un décret paru récemment concernant les associations utilisant du matériel militaire roulant, restauré. Il informe aussi l'assistance qu'une commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940 à la mémoire du général DE GAULLE aura lieu à la mairie de Montmachoux le 26 mai 2006 à 15 H. Il est prévu la pose d'une plaque et un dépôt de gerbes. M. COLAS conclut son intervention en soulignant de nouveau toute l'attention qu'apporte la municipalité au monde associatif et ancien combattant. Après les applaudissements, un pot de l'amitié est servi.

Remise de carte à M. BELLENCONTRE nouvel adhérent

8000 SOMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

L'assemblée générale de la Somme a eu lieu à Ailly-sur-Somme, le samedi 18 mars 2006. M. le maire avait mis gracieusement à notre disposition les locaux nécessaires pour assurer un parfait déroulement de cette réunion placée sous la présidence d'honneur de Jacques GAGNIARD, président national.

M. Jacques GAGNIARD, M. le Maire d'Ailly-sur-Somme, M. Jean DEROUARD

Dans son mot d'accueil le président, Jean DEROUARD, souhaite la bienvenue aux diverses personnalités présentes et les remercie vivement de s'être déplacées malgré un froid glacial.

Les rapports d'activité et financier sont présentés par le président DEROUARD et le vice-président et trésorier Gérard MALDUE. Successivement, le président national des Combattants Volontaires, la directrice de l'ONAC, le conseiller municipal, délégué aux anciens combattants, représentant Mme le maire d'Amiens, excusée, prennent la parole, axant leur intervention sur le devoir de mémoire et rappelant tout récemment que le respect, le souvenir et la mémoire dus à tous les anciens combattants ont été bafoués par un homme politique peu scrupuleux.

Le président GAGNIARD fait également état des adhésions futures et de ses interventions auprès des autorités gouvernementales. Jean DEROUARD informe l'assistance qu'il se démet de sa fonction de président départemental. Le conseil d'administration sera convoqué dans les semaines qui suivront pour procéder à l'élection d'un nouveau Bureau.

Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux Morts de la commune d'Ailly-sur-Somme avec l'exécution des sonneries réglementaires assurées par un adhérent, Léodgard BLOQUET. La présence du président de l'Aisne, Roger-Max BUSSENIERS, accompagné de ses porte-drapeau, ainsi qu'une délégation de l'amicale d'Amiens, ont rehaussé cette cérémonie clôturée par la remise du TRN à un adhérent.

Le président DEROUARD reçoit la médaille d'argent de la FNCV des mains du président national.

Un repas convivial, fort apprécié par l'ensemble des participants, clos cette journée fertile en événements et émotions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le mardi 18 avril 2006 à la Maison du Combattant, sous la présidence de Jean DEROUARD. L'ordre du jour a eu pour objet principal le renouvellement du bureau.

Jean DEROUARD ne souhaitant pas se représenter, n'a donc pas renouvelé sa candidature. Le seul postulant au poste de président, le trésorier Gérard MALDUE, est élu à l'unanimité. Il accepte de continuer à assumer la fonction de trésorier jusqu'à la fin de l'année civile. Il sera épaulé par Marcellin LECLERCQ et Louis DUFOSSE, respectivement 1er et 2ème vice-présidents.

René CAUX est nommé secrétaire et Lucette DOBEL secrétaire adjointe. Marinette CHOQUENET, Léocadie LEPELLETIER, Claude BELLENCONTRE, Eugène CLARK, Bernard LAURENT, Camille MORICHON, Eugène PECOUL et Eugène PETRY sont membres du bureau. M. PECOUL est également porte-drapeau, quant à Emile LUSTREMANT, il demeure contrôleur aux comptes.

A l'issue de cette réunion Jean DEROUARD est nommé président honoraire.

Vous pouvez contacter le nouveau président, Gérard MALDUE, en lui écrivant au 30, Rue Victor Hugo - 80440 BOVES ou en l'appelant au 06 81 11 67 53.

8303 VAR - LE PRADET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée générale du 21/1/2006 au Pradet
De gauche à droite : M. PORTES (Trésorier), M. PAPI (Adjoint chargé des A.P.), M. MESANGROIS (1er Adjoint représentant le Maire), le Président TURNY, M. DUYRAT (Président H), M. TORRE (Secrétaire général)

L'assemblée générale de la section 8303 s'est tenue le 21 janvier 2006 au foyer des Anciens du Pradet, sous la présidence d'honneur de Claude MESANGROIS , 1er adjoint au maire, représentant Roland JOFFRE, notre président d'honneur, ainsi que Paul PAPI, adjoint au maire, chargé des associations patriotiques. Au bureau de l'association siégeait également Pierre DUYRAT, notre président honoraire.

Nous notons avec plaisir, la présence de 21 adhérents. Six pouvoirs nous ayant été adressés, nous pouvons ouvrir la séance. Après les souhaits de bienvenue et une minute de silence à la mémoire de nos disparus, le président passe à l'ordre du jour.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire départemental Jean-Louis TORRE indique, entre autres, que l'année 2005 a été très dynamique, tant sur le plan local qu'à l'extérieur. Il a constaté qu'il régnait une entente cordiale et constructive entre les associations patriotiques. Après présentation du rapport financier et intervention du contrôleur aux comptes, ces documents sont approuvés.

Après les questions diverses concernant le monde combattant et le devoir de mémoire, les membres en exercice démissionnent et de nouvelles élections sont organisées. Le nouveau bureau, élu pour trois ans, est ainsi composé :

Une partie de l'assemblée

Président d'honneur : Roland JOFFRE, maire du Pradet

Président honoraire : Pierre DUYRAT

Président actif : Gérard TURNY

Vice-présidents : Paul VIVANT, René MEYFFRET et Jacques LO CICERO

Secrétaire de section : Jean-Louis TORRE

Secrétaire adjoint : Georges CHICH

Trésorier : Thomas PORTES

Porte-drapeau : François ARTERO

Contrôleur aux comptes : Marcel DEKYVERE

Service social : Jeanine ABBA

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la parole a été donnée à Claude MESANGROIS pour l'allocution de clôture.

Le président de section,
Gérard TURNY

8320 VAR - FRÉJUS/ SAINT RAPHAËL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 MARS 2006

Compte tenu des pouvoirs qui ont été adressés et des adhérents présents dans la salle, le président Yves SANCHEZ déclare la séance ouverte. Assistent à cette assemblée générale le maire de Saint-Raphaël, représenté par le colonel NOEL, 1er adjoint, le maire de Fréjus, représenté par son 1er adjoint, le colonel Jacques GAGNIARD, président national de la FNCV, et de nombreux représentants des associations amies.

« Comme tous les ans, je remercie les présidents qui ont bien voulu répondre à notre invitation, nous dit Yves SANCHEZ. Chaque année, nous regrettons l'absence de nombreux compagnons trop âgés ou malades. Ils vous prient de les excuser. Par ailleurs, de nombreux compagnons nous ont quitté. Ayons une pensée pour eux, sans oublier nos soldats présents sur tous les points du globe où ils font leur devoir.

Tous les ans je vous demande, au risque de me répéter, de venir nombreux à nos réunions patriotiques. Je vois beaucoup de drapeaux mais peu d'adhérents qui les accompagnent. Enfin, faites un effort. Je vous remercie par contre de ne pas bouder nos 4 ou 5 réunions de section mensuelles. Il y a toujours du travail et des quantités de dossiers à préparer et à envoyer à l'ONAC ou à la FNCV. Je vous assure que les trois heures par semaine que j'y consacre sont bien remplies.

Je vous signale enfin qu'il n'y a pas de changement au sein du conseil d'administration par rapport à l'an passé… Je vais changer de ton pour vous faire part de mon amertume. Le 27 octobre 2005 à Clichy, deux jeunes s'introduisent dans un transformateur et y trouvent la mort. C'est le prétexte invoqué pour le déclenchement d'une série d'émeutes sans précédent dans notre histoire ; plus de 8 000 voitures brûlées en France, des bus, des écoles, des lieux publics, des églises, des commissariats et des installations sportives sont vandalisées. Mais, bizarrement, pas de mosquée, du moins à ma connaissance… C'était la révolution. Des innocents ont été sauvagement assassinés, un bébé grièvement blessé et une dame âgée, handicapée de surcroît, brûlée au deuxième degré dans l'incendie d'un bus. Le bilan est lourd, très lourd, et tout cela devant les télévisions et médias du monde entier. Cela se passe où, d'après vous ? En Irak, en Afghanistan, en Israël, en Palestine ? Non, en France, à Paris et dans toutes les grandes villes de

notre beau pays. Est-ce faire de la politique que d'en parler entre nous, comme on me le reproche parfois ? Et bien, je vous le dis, non, messieurs. Dire notre révolte à nous, les vieux… Certains médias nous ont expliqué que c'était la manière de s'exprimer en France des mômes de 10, 12 ans qui sont dans les échauffourées, poussés par leurs grands frères qui tablent sur leur impunité en tant que mineurs. Qui voudra nous faire croire que ce n'est qu'un chahut de jeunes et que ce n'est que l'expression du désoeuvrement ? La France, patrie des droits de l'homme, terre d'asile et d'accueil, est attaquée par des bandes de délinquants. Ne saurait-elle plus inculquer à ces jeunes qui vivent sur son territoire, sur son sol, le respect des droits et des biens d'autrui ? Ne serait-elle plus en mesure de restaurer l'ordre républicain ? Quant aux étrangers qui résident en France, l'état ne doit pas tolérer qu'ils commettent impunément des délits de droit commun…

Nous avons lutté contre le régime nazi, obtenu sa capitulation. Nous avons acquis le droit de nous faire entendre. Qu'en est-il aujourd'hui de ces principes sacrés ? Nous assistons à un déferlement de violences médiatisées qui encourage les voyous à aller toujours plus loin…

Dans tous ces orages, un petite, toute petite éclaircie. La retraite du combattant a été augmentée de deux points et passe à 429,90 euros. C'est bien peu par rapport au retard accumulé et tout ce qui augmente comme l'essence, le gaz, les impôts… Afin que tous les citoyens soient égaux devant la loi, le point obtenu avec la carte du combattant est supprimé aux invalides et handicapés car il ne peut s'additionner. Encore une couleuvre à avaler…

A part cela, tout va bien. Notre section recrute encore des membres mais je constate que parmi les jeunes, il n'y a pas beaucoup de volontaires qui veulent prendre des responsabilités. Il faudra pourtant me remplacer un jour prochain et il faut y penser maintenant car rien n'est bon quand on le fait dans l'urgence. Cela fait quarante années que je m'occupe de la section.

Je me souviens du temps ou notre président fondateur, René THOMAS, m'a recruté dans la rue alors que j'étais encore dans l'armée, parce qu'il avait aperçu mon insigne de Rhin-et-Danube cousu sur la manche de mon uniforme. La tête ça va, le corps suit en grinçant, mais je tiens bon.

Nous n'avons plus de dame d'entraide pour visiter nos malades à l'hôpital ou au Bonfin. Je le déplore. Moi-même, je me déplace difficilement et je ne suis plus aussi jeune ni disponible qu'autrefois, alors je vous le dis, voila un poste à pourvoir… Il faudra aussi remplacer un jour prochain notre porte-drapeau qui se fait vieux lui aussi. »

Après l'intervention du président de section, le bilan financier est présenté et quitus est donné par les contrôleurs aux comptes.

Puis le nouveau bureau, ainsi constitué est approuvé à l'unanimité :

Président actif, délégué à la chancellerie : Yves SANCHEZ

Vice-présidents : Ignace CACCIAGUERRA et Alexandre BRUNET

Secrétaire départemental : Alexandre BRUNET

Trésorier départemental : Francis COURVISIER

Trésorier adjoint : William GAUCI

Porte-drapeau titulaire : Gilbert RAZAFINDRAVOHITRA

Porte-drapeau adjoint : Lucien MARQUES

N'ayant plus de question, le président SANCHEZ clôture cette assemblée générale.

9200 HAUTS-DE-SEINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la section des Hauts-de-Seine s'est tenu le samedi 4 mars 2006. En l'absence d'André SANTINI, député-maire d'Issy-les-Moulineaux. M. GOUZEL, maire-adjoint, délégué aux anciens combattants, préside cette assemblée.

Le colonel DEMAISON, le commandant CRISSIN, les présidents DUCOLONE, PAVIA, RODRIGUEZ et ROSSIGNOL étant excusés, on note la présence des présidents LE GLEUT, THIEBAULT, FLEURY, POUJOLS et TESICH.

Après quelques mots de bienvenue, le président Jean QUILLARD ouvre la séance et demande aux assistants d'observer un instant de recueillement à la mémoire des amis disparus.

Le rapport moral est présenté par Philippe LEFEBVRE, secrétaire départemental, rappelant notre participation aux différentes manifestations au cours de l'année écoulée. Le bilan financier, quant à lui, démontre une gestion saine malgré la baisse naturelle du nombre de cotisants. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Un nouveau bureau, élu à l'unanimité, est mis en place. Il est composé comme suit :

- Présidents honoraires : Raymond THIEBAULT et Alain LE GLEUT

- Présidents d'Honneur : Juliette TOMADINI et MM. CRISSIN, DEMAISON, TESICH, LABANOWSKI (t) et BARDE (t)

- Président : Jean QUILLARD

- Président délégué : Maurice RAMES

- Vice-présidents : Robert DUBOT, Louis FORTUNAT, Jean J. SLIWA et André TANGUY

- Trésorier et secrétaire départemental : Philippe LEFEBVRE

- Comité des fêtes : Robert DESPRES, Jean Mary LEVESQUE et André TANGUY

- Porte-drapeau : Fernand FERRARI

- Porte-drapeau honoraires : Jacques TRIPET et Marcel SIGNORET

M. GOUZEL remercie les membres sortants en les félicitant pour leur nouveau mandat et en leur souhaitant bonne chance pour le succès de l'association.

En l'absence de questions des participants, le président QUILLARD, après les avoir remerciés de leur présence, lève la séance et invite ces derniers à se rendre au monument érigé à la mémoire des combattants d'Indochine pour le dépôt d'une gerbe.

Un vin d'honneur au foyer des combattants clôture cette réunion.

Le secrétaire, Philippe LEFEBVRE

CÉRÉMONIE DE MÉMOIRE À LA NÉCROPOLE DE STRASBOURG – CRONENBOURG

Le mardi du 2 mai 2006, les congressistes de la FNCV ont rendu un hommage particulier à leurs frères d'armes de toutes confessions « MORTS POUR LA FRANCE » et inhumés, dans la nécropole, côte à côte.

La FNCV avait réuni, autour de ses drapeaux tricolores, les ministres des cultes chrétien, israélite et musulman. Dans un profond recueillement, chacun d'eux est intervenu par une courte prière. Les autorités civiles et militaires s'étaient jointes à leur geste symbolique.

Le Congrès 2006 de Strasbourg-Hoenheim en images

Le général Cdt la Région de gendarmerie
- le président fédéral J. GAGNIARD
- le général gouverneur militaire de Strasbourg
- le président fédéral honoraire F. GOETZ

Les récipiendaires de la CCV
- Robert EBEL
- Colette DUFLOT
coussin porté par Marcel FRAY, vice-président de la 6700

de gauche à droite :
• le général Cdt la Région Alsace de gendarmerie,
• une parlementaire du Cameroun en visite en France,
• M. SCHNEIDER, maire d'Hoenheim,
• le général gouverneur,
• l'imam de Strasbourg
• le directeur départemental de l'ONAC

Cérémonie à l'entrée de la nécropole

Les récipiendaires de la médaille fédérale

Sortie de la messe célébrée à l'Eglise d'Hoenheim

Animation du dîner de gala par un groupe folklorique

Journée et déjeuner détente au Royal Palace à Kirrwiller